CAHIER B



FISC
Transcontinental fait face à une réclamation de 58 millions
Page B 5



TERRES RARES
Plainte à l'OMC contre une Chine jugée trop chiche
Page B 3

ÉCONOMIE



ARCHIVES REUTERS

LA FED MAINTIENT LE STATU QUO SUR LES TAUX

Bernanke un peu moins morose

Les perspectives de croissance économique aux États-Unis passent de « modestes » à « modérées »

GÉRARD BÉRUBÉ

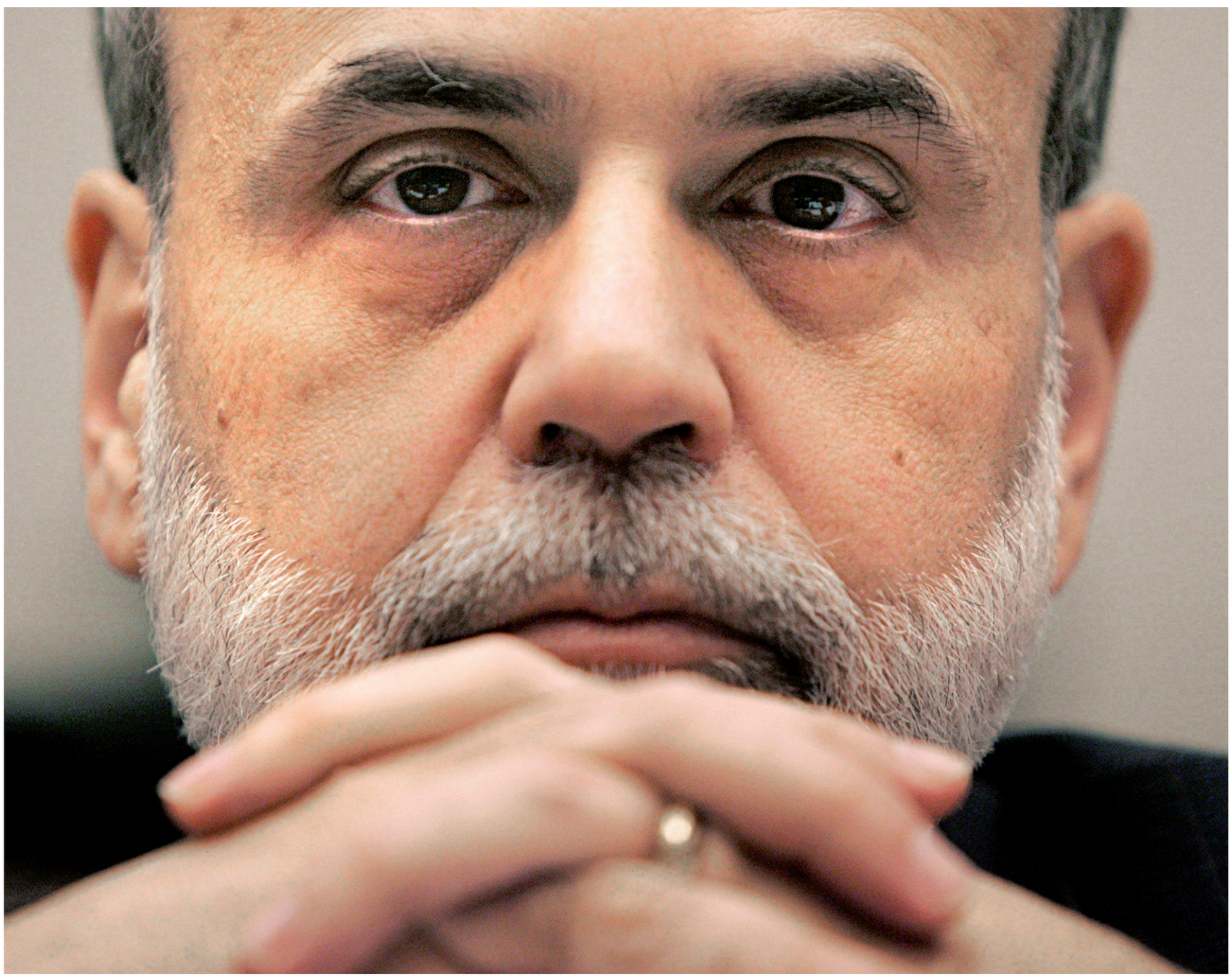
Stimulée par des statistiques faisant miroiter une conjoncture plus accommodante, la Réserve fédérale a peint hier un portrait un peu plus rosacé de l'environnement économique. Maintenant le *statu quo* sur les taux d'intérêt directeurs, la banque centrale américaine a observé une baisse de la tension sur le système financier international, même si les risques de rechute demeurent.

Au cours de sa réunion de janvier, le comité monétaire de la Réserve fédérale avait jeté un froid sur les marchés en prolongeant, de la mi-2013 à la fin de 2014, la période couvrant son engagement à maintenir les taux d'intérêt à leur faible niveau. D'aucuns y ont vu une lecture d'une stagnation prolongée pour la première économie de la planète. Au terme de la réunion d'hier, le comité présidé par Ben Bernanke a retenu le *statu quo* en la matière, avec une fourchette de taux cible au jour le jour à 0-0,25 % et un horizon de fin 2014. Mais toujours pas de nouvel assouplissement quantitatif sur le radar, contrairement aux scénarios avancés par quelques analystes ces derniers temps. Pas de prolongement de l'opération «twist» visant à étendre l'abaissement des taux jusqu'à l'échéance de dix ans. Le jeu des arbitrages au sein de son bilan, déclenché en septembre, doit se poursuivre au cours des prochains mois, jusqu'à son expiration en juin.

Et toujours la même dissidence de Jeffrey Lacker, le président de la Fed de Richmond, qui estime que les conditions économiques actuelles ne justifient pas le maintien des taux à des niveaux aussi faibles jusqu'à la fin de 2014.

Entre les deux communiqués, la Réserve fédérale retient une baisse de tension sur le système financier international, même si les risques

VOIR PAGE B 2: **BERNANKE**



ARCHIVES REUTERS

Le président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke, constate une amélioration de l'environnement économique.

LIBRE-ÉCHANGE CANADA–EUROPE

L'agriculture continue de poser problème

Le Royaume-Uni aimerait bien offrir aux Canadiens une «plus grande variété de [ses] fromages et alcools»

ÉRIC DESROSIERS

Le Royaume-Uni ne cache pas qu'il compte obtenir des assouplissements au système agricole canadien de gestion de l'offre dans le cadre des négociations de libre-échange entre le Canada et l'Europe. Le Québec répète qu'il n'en est pas question.

Un abaissement au moins partiel des barrières commerciales sur lesquelles repose le système canadien de gestion de l'offre pour les produits laitiers, les œufs et la volaille constitue l'un des principaux enjeux sur lesquels les Britanniques comptent réaliser des gains dans le cadre des négociations en vue d'un Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), a indiqué hier le représentant du Royaume-Uni au Canada, Andrew Pocock. *«Nous aimerions, par exemple, pouvoir offrir aux Canadiens une plus grande variété et une plus grande quantité de nos fromages et alcools»*, a-t-il déclaré lors d'un déjeuner-causerie devant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Pour les Canadiens, la question est délicate et éminemment politique, a admis le haut-commissaire britannique, au même titre que les autres priorités européennes et britanniques qui sont: une libéralisation du commerce des services, l'accès aux contrats publics et la protection de la propriété intellectuelle. Ils gagneraient toutefois, en échange, un meilleur accès au plus grand marché unique au monde.

Des failles dans la détermination canadienne?

Particulièrement important au Québec et en Ontario, le système canadien de gestion de l'offre est souvent mis en cause par les autres pays. Sa logique reposant sur l'établissement de très hautes barrières tarifaires aux frontières du Canada et l'attribution de quotas aux producteurs canadiens est considérée, à l'étranger, comme une violation caractérisée du principe de libre-échange. Selon les producteurs canadiens, les tarifs actuels suffisent à peine à garder la concurrence étrangère à l'extérieur et la moindre baisse suffirait à compromettre tout le système. Le Canada a résisté à ces pressions étrangères grâce, notamment, à la sorte d'immunité dont a toujours profité la question agricole dans les grandes négociations commerciales.

Prenant sans doute acte de cette détermination canadienne, l'un des négociateurs européens à l'AECG avait indiqué, le printemps dernier, que l'Europe espérait, à tout le moins, se voir accorder plus de quotas d'exportation.

La position canadienne s'avère aujourd'hui intenable et Ottawa est prêt à le reconnaître, comme il l'a reconnu récemment en abolissant une autre vache sacrée agricole: la Commission canadienne du blé, affirmait toutefois le réputé chroniqueur politique du *Globe and Mail*, John Ibbitson, lundi. Le gouvernement Harper a fait de la diversification commerciale canadienne une priorité absolue, écrivait-il, et les pays membres du Partenariat transpacifique ne le laisseront pas se joindre à leurs négociations en cours s'il n'accepte pas de laisser sa politique de gestion de l'offre à la porte.

Ils ne passeront pas

Il n'est pas question de céder un pouce sur la gestion de l'offre, d'asséner le représentant du Québec aux négociations de l'AECG, Pierre Marc Johnson, en marge de la conférence d'Andrew Polock. Le Québec a aussi ses priorités dans le cadre des négociations avec l'Europe et l'une d'elles est la protection de cette politique agricole. *«En pratique, ce système remplace les subventions qu'il y a en Europe pour le monde agricole. Alors, les gens qui disent qu'on devrait*

VOIR PAGE B 2: **LIBRE-ÉCHANGE**

LES ENTREVUES HEC MONTRÉAL

Technologies de l'information: le secret de la réussite est dans la communication

CLAUDE TURCOTTE

Depuis une trentaine d'années, Henri Barki a consacré sa carrière de chercheur à mieux comprendre le phénomène des technologies de l'information (TI) non pas sous l'angle de la programmation ou du design de machines et de logiciels, mais plutôt en observant l'utilisation qu'on en fait dans les organisations, plus particulièrement dans les processus d'affaires, puisque M. Barki est professeur titulaire au Service de l'enseignement des TI à HEC Montréal. Il est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en implantation et gestion des TI depuis 2003.

«Dans les TI, il y a toujours de nouvelles applications qui sont implantées sous forme de projet. Comment faire pour que ces projets réussissent mieux?» se demande le professeur en donnant l'exemple de projets qui ont parfois été des échecs retentissants, entraînant des investissements considérables. Il y a eu celui du projet de banque de données GIRES du gouvernement québécois, qui a englouti plus de 200 millions inutilement, affirmait le vérificateur général. On peut mentionner aussi le cas très connu du Registre fédéral des armes à feu qui a coûté plus d'un milliard et que le gouvernement Harper va néanmoins éliminer pour des raisons autres que celle de l'informatique.

«Malgré tout ce qu'on a déjà appris, on n'est pas encore capable de bien réussir la gestion de tels projets. C'est un phénomène complexe. Ce n'est pas parce qu'on n'est pas compétent, mais parce qu'il y a plusieurs facteurs qui influencent comment les choses de déroulent. Les problèmes que les gens ont dans les entreprises avec les TI sont surtout des problèmes de communications, surtout de nature humaine plutôt que technique», soutient M. Barki. Celui-ci mentionne qu'il n'y a pas de solution universelle à ce genre de problèmes. Que faire alors? Dans les années 1990, avec des collègues de HEC, Suzanne Rivard et Jean Talbot, la recherche a porté sur la gestion du risque, qui est difficile à évaluer. Comment faire alors pour déterminer tous les éléments qui peuvent nuire à un projet donné et comment mieux gérer le risque et le réduire, particulièrement dans les cas où des gens ne s'entendent pas au sein de l'équipe qui développe ou implante les TI! *«L'approche des méthodologies que nous avons exige qu'on identifie les éléments d'information dont le personnel concerné a besoin. Quelle est la tâche des uns et des autres. Mais il arrive que les professionnels, qui fournissent*

VOIR PAGE B 6: **HEC MONTRÉAL**



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Henri Barki

LES MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO S&P TSX
12 537,69 ▲ +109,68 +0,88 %



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	205 102	**12 537,69**	+109,68	**0,9**
S&P TX20	85 428	**671,66**	+1,61	**0,2**
S&P TX60	98 056	**711,76**	+7,12	**1,0**
S&P TX60 Cap.	98 056	**787,06**	+7,88	**1,0**
Cons. de base	13 579	**213,61**	+2,58	**1,2**
Cons. discrét.	3 853	**90,75**	+0,88	**1,0**
Énergie	44 549	**277,91**	+3,60	**1,3**
Finance	19 928	**184,00**	+2,73	**1,5**
Aurifère	52 253	**351,65**	-4,25	**-1,2**
Santé	1 252	**66,19**	+0,54	**0,8**
Tech. de l'info	3 650	**26,04**	+0,50	**2,0**
Industrie	27 472	**113,42**	+1,50	**1,3**

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
Matériaux	62 417	**357,48**	-1,37	**-0,4**
Immobilier	4 309	**223,02**	+2,67	**1,2**
Télécoms	7 847	**104,34**	+0,07	**0,1**
Serv. collect.	3 289	**231,60**	+1,14	**0,5**
Métaux/minerais	10 210	**1 124,54**	+26,20	**2,4**

TSX CROISSANCE

TSX Venture	80 833	**1 627,37**	-8,73	**-0,5**

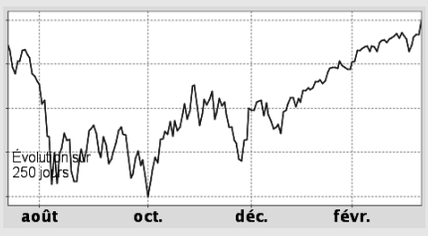
Consultez toutes les cotes boursières sur **www.vmdconseil.ca**

HIER À LA BOURSE : Toronto a clôturé en hausse, stimulée par le communiqué de la Réserve fédérale des États-Unis selon qui de nouvelles indications laissent croire que la reprise économique se poursuit à un rythme soutenu, bien que lent. La Fed a laissé son taux d'intérêt directeur inchangé à près de zéro.

Titre ▲▼ variation > 1 %	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▲ **Alim. Couche-Tard**	ATD.B	**31,91**	0,49	1,56	**623**	24,46	31,95
Astral Media	ACM.A	**36,05**	0,00	0,00	**138**	31,00	38,88
▲ **Canadian Tire**	CTC.A	**65,06**	0,89	1,39	**118**	51,80	66,85
▲ **Cogeco**	CCA	**50,84**	0,84	1,68	**90**	42,23	54,28
Corus	CJR.B	**21,88**	-0,05	-0,23	**120**	18,18	22,46
Jean Coutu	PJC.A	**13,10**	0,10	0,77	**65**	9,78	13,66
Loblaw	L	**34,28**	-0,10	-0,29	**321**	33,92	42,27
▲ **Magna**	MG	**47,85**	1,05	2,24	**546**	31,91	52,46
Metro	MRU	**51,55**	0,12	0,23	**120**	43,70	54,82
▲ **Quebecor**	QBR.B	**36,30**	0,61	1,71	**14**	26,52	36,69
Rona	RON	**9,40**	0,00	0,00	**62**	8,64	14,54
▲ **Saputo**	SAP	**43,55**	0,96	2,25	**291**	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	**20,55**	0,14	0,69	**841**	19,10	22,45
▲ **Shoppers Drug Mart**	SC	**42,33**	0,83	2,00	**264**	37,00	43,43
Tim Hortons	THI	**53,07**	0,19	0,36	**272**	41,53	53,57
Transat A.T.	TRZ.B	**6,74**	-0,04	-0,59	**8**	5,56	13,05
▲ **Yellow Media**	YLO	**0,12**	0,00	4,55	**477**	0,08	5,65
ÉNERGIE							
▲ **Cameco**	CCO	**24,13**	0,60	2,55	**1 021**	17,25	37,11
▲ **Canadian Natural**	CNQ	**34,75**	0,35	1,02	**3 908**	27,25	48,94
▲ **Canadian Oil Sands**	COS	**22,24**	0,38	1,74	**1 203**	18,17	33,78
Enbridge	ENB	**38,76**	0,06	0,16	**913**	28,25	39,25
EnCana	ECA	**19,69**	0,19	0,97	**1 379**	17,25	34,25
Enerplus	ERF	**23,34**	0,12	0,52	**274**	22,99	31,54
Nexen	NXY	**19,91**	0,14	0,71	**939**	14,20	26,84
Pengrowth Energy	PGF	**9,79**	-0,02	-0,20	**364**	8,48	13,96
▲ **Pétrolière Impériale**	IMO	**45,89**	0,81	1,80	**397**	34,15	52,67
▲ **Suncor Energy**	SU	**34,04**	0,85	2,56	**3 280**	23,97	44,87
▲ **Talisman Energy**	TLM	**13,49**	0,36	2,74	**1 630**	11,34	24,42
▲ **TransCanada**	TRP	**44,53**	0,48	1,09	**1 366**	37,00	44,75
FINANCIÈRES							
▲ **B. CIBC**	CM	**75,91**	1,33	1,78	**1 650**	67,32	85,56
▲ **B. de Montréal**	BMO	**58,62**	0,95	1,65	**1 843**	54,38	63,94
▲ **B. Laurentienne**	LB	**45,61**	0,61	1,36	**64**	38,62	52,49
▲ **B. Nationale**	NA	**79,55**	1,02	1,30	**710**	63,27	81,98
▲ **B. Royale**	RY	**58,00**	1,22	2,15	**3 064**	43,30	61,06
B. Scotia	BNS	**54,10**	0,25	0,46	**2 452**	47,54	59,85
▲ **B. TD**	TD	**83,30**	0,97	1,18	**1 538**	68,13	86,82
▲ **Brookfield Asset**	BAM.A	**31,97**	0,74	2,37	**591**	25,91	32,60
Cominar Real	CUF.UN	**24,07**	-0,11	-0,45	**406**	20,00	24,25
▲ **Corp. Fin. Power**	PWF	**28,32**	0,55	1,98	**191**	23,62	31,98
▲ **Fin. Manuvie**	MFC	**12,65**	0,38	3,10	**4 897**	10,18	17,93
▲ **Fin. Sun Life**	SLF	**21,64**	0,62	2,95	**1 001**	17,92	31,50
▲ **Great-West Lifeco**	GWO	**23,88**	0,31	1,32	**287**	19,15	27,46
▲ **Industrielle All.**	IAG	**27,98**	1,06	3,94	**329**	24,75	42,02
▲ **Power Corporation**	POW	**25,85**	0,55	2,17	**397**	20,90	28,93
TMX	X	**43,35**	0,10	0,23	**21**	37,27	45,69
INDUSTRIELLES							
▲ **Air Canada**	AC.B	**0,93**	0,01	1,09	**240**	0,92	2,83
Bombardier	BBD.B	**4,04**	-0,04	-0,98	**21 911**	3,30	7,29
CAE	CAE	**10,45**	-0,05	-0,48	**255**	9,03	13,09
▲ **Canadien Pacifique**	CP	**76,97**	1,67	2,22	**821**	46,01	77,11
▲ **Chemin de fer CN**	CNR	**77,71**	1,79	2,36	**1 063**	63,72	81,79
▲ **SNC-Lavalin**	SNC	**40,00**	0,62	1,57	**605**	36,56	59,97
Transcontinental	TCL.A	**12,90**	0,02	0,16	**188**	9,96	16,40
TransForce	TFI	**17,28**	0,07	0,41	**291**	9,76	18,10
MATÉRIAUX							
Agrium	AGU	**82,43**	0,76	0,93	**307**	63,93	92,94
Barrick Gold	ABX	**44,92**	-0,37	-0,82	**2 808**	42,06	55,36
▼ **Goldcorp**	G	**45,52**	-0,73	-1,58	**2 759**	43,08	55,93
▼ **Kinross Gold**	K	**10,40**	-0,42	-3,88	**4 318**	10,08	18,17
Mines Agnico-Eagle	AEM	**34,91**	-0,11	-0,31	**683**	31,50	72,51
Potash	POT	**42,54**	-0,27	-0,63	**2 008**	39,82	59,67
▲ **Teck Resources**	TCK.B	**36,53**	1,04	2,93	**1 716**	27,39	57,35
SERVICES PUBLICS							
▲ **Fortis**	FTS	**32,87**	0,39	1,20	**268**	28,24	34,39
TransAlta	TA	**19,70**	0,00	0,00	**592**	19,45	23,42
TECHNOLOGIE							
▲ **CGI**	GIB.A	**21,76**	0,29	1,35	**663**	17,02	24,30
▲ **Research In Motion**	RIM	**13,36**	0,31	2,38	**1 440**	12,80	63,10
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
▼ **BCE**	BCE	**40,80**	-0,87	-2,09	**2 748**	33,75	43,00
▼ **Bell Aliant**	BA	**27,58**	-0,52	-1,85	**263**	25,21	29,19
▲ **Rogers**	RCI.B	**39,38**	0,90	2,34	**1 885**	33,29	39,86
▲ **Telus**	T	**58,01**	0,86	1,50	**2 786**	46,17	58,01
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
iShares DEX	XBB	**31,16**	-0,14	-0,45	**181**	29,19	31,66
▲ **iShares MSCI**	XEM	**24,79**	0,52	2,14	**41**	20,10	27,24
▲ **iShares MSCI EMU**	EZU	**31,86**	0,49	1,56	**150**	25,57	42,22
▲ **iShares S&P 500**	XSP	**15,94**	0,29	1,85	**888**	12,31	15,94
iShares S&P/TSX	XIC	**19,84**	0,18	0,92	**92**	17,10	22,54

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
Viterra	VT	**14,73**	0,28	1,94	**11 678**	9,30	14,73
iShares S&P/TSX	XIU	**17,94**	0,20	1,13	**6 079**	15,61	20,58
Fin. Manuvie	MFC	**12,65**	0,38	3,10	**4 897**	10,18	17,93
Kinross Gold	K	**10,40**	-0,42	-3,88	**4 318**	10,08	18,17
Neo Material	NEM	**11,01**	0,10	0,92	**4 107**	5,47	11,14
New Gold	NGD	**9,84**	-0,22	-2,19	**3 915**	8,52	14,12
Canadian Natural	CNQ	**34,75**	0,35	1,02	**3 908**	27,25	48,94
Suncor Energy	SU	**34,04**	0,85	2,56	**3 280**	23,97	44,87
B. Royale	RY	**58,00**	1,22	2,15	**3 064**	43,30	61,06
Barrick Gold	ABX	**44,92**	-0,37	-0,82	**2 808**	42,06	55,36
LES GAGNANTS EN %							
Madison Pacific	MPC	**4,20**	0,50	13,51	**3**	2,55	4,74
Lifeco Split	LSC	**7,55**	0,82	12,18	**2**	4,11	15,35
Mineral Deposits	MDM	**6,35**	0,53	9,11	**2**	4,06	7,73
Hammond Power	HPS.A	**8,89**	0,73	8,95	**4**	7,15	12,60
Bonnett Energy	BT	**4,04**	0,33	8,89	**54**	2,23	4,48
Madison Pacific	MPC.C	**3,95**	0,30	8,22	**2**	2,70	4,00
Rare Element Rs	RES	**6,09**	0,41	7,22	**566**	3,16	15,92
SMTC	SMX	**3,75**	0,25	7,14	**0**	1,21	3,75
Brookfield Resi	BRP	**11,19**	0,68	6,47	**17**	6,34	13,75
Horizons BetaPro	HNU	**3,37**	0,20	6,31	**4 305**	3,11	28,00
LES PERDANTS EN %							
5N Plus	VNP	**4,03**	-1,01	-20,04	**1 923**	4,03	9,94
Horizons BetaPro	HVU	**6,48**	-0,65	-9,12	**1 356**	6,48	63,76
US Gold Canadian	UXE	**4,38**	-0,41	-8,56	**0**	2,81	9,25
Automodular	AM	**2,45**	-0,22	-8,24	**219**	0,81	3,07
Guyana Goldfields	GUY	**4,46**	-0,37	-7,66	**900**	4,46	10,58
Vecima Networks	VCM	**3,50**	-0,29	-7,65	**0**	2,45	3,95
Endeavour Mining	EDV	**2,45**	-0,20	-7,55	**479**	1,71	2,76
Coastal Contacts	COA	**2,55**	-0,20	-7,27	**78**	1,95	3,35
Horizons BetaPro	HND	**30,96**	-2,09	-6,32	**1 367**	6,26	33,74
Heritage Oil	HOC	**2,33**	-0,15	-6,05	**1**	2,26	5,13
LES GAGNANTS EN $							
Fairfax Financial	FFH	**404,00**	3,24	0,81	**13**	346,00	442,00
Morguard	MRC	**92,99**	2,99	3,32	**4**	57,40	92,99
Chemin de fer CN	CNR	**77,71**	1,79	2,36	**1 063**	63,72	81,79
Canadien Pacifique	CP	**76,97**	1,67	2,22	**821**	46,01	77,11
Domtar	UFS	**98,50**	1,29	1,33	**24**	63,88	102,31
Inmet Mining	IMN	**59,07**	1,53	2,66	**196**	39,88	74,95
Walter Energy	WLT	**60,90**	1,45	2,44	**2**	56,45	133,40
B. CIBC	CM	**75,91**	1,33	1,78	**1 650**	67,32	85,56
Ecopetrol S.A.	ECP	**60,13**	1,23	2,09	**0**	38,00	60,13
B. Royale	RY	**58,00**	1,22	2,15	**3 064**	43,30	61,06
LES PERDANTS EN $							
Senvest Capital	SEC	**74,38**	-2,62	-3,40	**0**	65,00	89,75
Horizons BetaPro	HND	**30,96**	-2,09	-6,32	**1 367**	6,26	33,74
Newmont Mining	NMC	**59,50**	-2,20	-3,57	**0**	49,72	73,64
Atco	ACO.Y	**70,00**	-1,48	-2,07	**0**	56,01	71,99
Molson Coors	TPX.A	**42,64**	-1,20	-2,74	**0**	39,90	46,75
iPath S&P 500 VIX	VXX	**20,99**	-1,08	-4,89	**93**	19,08	62,87
Central GoldTrust	GTU.UN	**63,50**	-1,08	-1,67	**1**	51,23	76,68
Empire Company	EMP.A	**56,51**	-0,89	-1,55	**18**	51,54	64,24
Horizons BetaPro	HBU	**21,50**	-0,78	-3,50	**193**	16,24	29,94
CCL Industries	CCL.B	**35,61**	-0,74	-2,04	**10**	27,08	36,99

NEW YORK S&P 500
1 395,95 ▲ +24,86 +1,81 %



NASDAQ
3 039,88 ▲ +56,22 +1,88 %



DOW JONES
13 177,68 ▲ +217,97 +1,68 %

PÉTROLE
106,71
+0,37 **$US** +0,35 % ▲

OR
1693,70
-5,50 **$US** -0,32 % ▼

DOLLAR CANADIEN
101,09
+0,35 **¢US** ▲
1$US = 98,92¢

0,7734
+0,0072 **EURO** ▲
1 EURO = 1,293$

Autres devises

ROYAUME-UNI
1$ vaut **0,6441** livre

SUISSE
1$ vaut **0,9336** franc

MEXIQUE
1$ vaut **12,7307** pesos

AUSTRALIE
1$ vaut **0,9601** dollar

CHINE
1$ vaut **6,3898** renminbis

HONG KONG
1$ vaut **7,844** dollars

JAPON
1$ vaut **83,8926** yens

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
Euronext 100 (Europe)	**659,43**	+10,16	**1,6**
CAC 40 (France)	**3 550,16**	+60,10	**1,7**
DAX (Allemagne)	**6 995,91**	+94,56	**1,4**
FTSE MIB (Italie)	**16 799,01**	+341,82	**2,1**
MXSE (Mexique)	**38 019,76**	+429,59	**1,1**
Bovespa (Brésil)	**68 394,33**	+2009,57	**3,0**
Shanghai (Chine)	**2 455,79**	+20,94	**0,9**
Hang Seng (Hong Kong)	**21 339,70**	+205,52	**1,0**
Nikkei 225 (Japon)	**9 899,08**	+9,22	**0,1**
ASX ALL ORD (Australie)	**4 336,51**	+48,32	**1,1**
RTS (Russie)	**1 740,21**	+10,30	**0,6**

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC
L'indice Québec est une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC **IQ30**	**1359,44**	+13,10	**+0,97**
INDICE QUÉBEC **IQ120**	**1403,33**	+4,76	**+0.34**



SE PAYER UN VOYAGE, UNE AUTO, UNE MAISON OU UNE RETRAITE CONFORTABLE…

Tout est possible à condition d'être bien informé et de bien planifier. Pour réaliser vos rêves, prenez connaissance de nos plans d'action et conseils judicieux.

desjardins.com/coopmoi

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

ÉCONOMIE

Rio Tinto Alcan à Alma

Le président de la FTQ va à la rencontre des travailleurs en lock-out

Alma — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Michel Arsenault, était à Alma, au Lac-Saint-Jean, hier, pour rencontrer les travailleurs de l'aluminerie Rio Tinto Alcan en lock-out depuis le 31 décembre.

Selon lui, le syndicat des Métallos, qui représente les 780 syndiqués d'Alma, est prêt à reprendre les pourparlers, ce qui devrait inciter l'employeur à faire preuve de bonne foi.

En entrevue, M. Arsenault a rappelé que Rio Tinto Alcan a décrété le lock-out à son aluminerie d'Alma 24 heures avant le droit légal. Il estime que cette façon de faire est illégale.

Le président de la FTQ souhaite que le conflit ne s'éternise pas, estimant qu'il ne s'agit pas seulement d'une bataille pour Alma, mais pour l'ensemble de l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Selon M. Arsenault, l'aluminerie d'Alma est la plus productive au monde, ce qui n'empêche pas l'employeur de vouloir remplacer des travailleurs syndiqués bien rémunérés par des employés non syndiqués qui empocheraient de moins bons salaires.

Il explique que plusieurs multinationales sont désormais plus puissantes que les gouvernements et que le rôle des grandes centrales syndicales est de faire de la sensibilisation pour défendre les droits des travailleurs.

Le président de la FTQ s'indigne par ailleurs de l'entente entre Rio Tinto Alcan et Hydro-Québec qui permet à la multinationale de vendre ses surplus d'électricité à la société d'État. M. Arsenault estime que cette situation est un *«hold-up en plein jour»* et qu'Hydro-Québec ne devrait pas acheter les surplus de Rio Tinto Alcan alors qu'un lock-out sévit à l'aluminerie d'Alma.

La Presse canadienne

BERNANKE

SUITE DE LA PAGE B 1

demeurent importants. Les perspectives de croissance économique pour les États-Unis passent de «modestes» à «modérées». Et tout au plus constate-t-on une amélioration sur le marché du travail avec un taux de chômage, présentement à 8,3 %, devant baisser graduellement vers le niveau considéré par le comité comme étant aligné sur son double mandat stabilité des prix-création d'emplois. En janvier dernier, Ben Bernanke avait chiffré la croissance économique nécessaire à une stabilisation du taux de chômage entre 2 et 2,5 %. Le PIB américain a crû de 1,7 % en 2011 et les estimations pour 2012 portent sur un taux variant entre 1,8 et 2 %.

Au final, les analystes sont demeurés sur leur appétit hier. À la Financière Banque Nationale, on a qualifié le communiqué de la Fed de *«déclaration stérilisée»*, alors que ceux de la TD retenaient l'absence de signe d'un nouvel assouplissement. Chez BMO Marché des capitaux, on soulignait plutôt le biais subtilement haussier de la Fed. Il faudra *«attendre les réunions du comité de politique monétaire d'avril et de juin, qui se tiendront sur deux jours et qui donneront lieu à une conférence de presse de Ben Bernanke, pour en savoir plus sur l'orientation de la politique monétaire»*, a-t-on précisé.

Aux États-Unis, Troy Davig, économiste de Barclays Capital, a précisé que le communiqué du comité monétaire vient s'ajouter aux signes d'*«amélioration des données économiques»* et *«diminue encore la probabilité»* de nouvelles injections de ce type cette année. Pour Ian Shepherdson, du cabinet HFE, les membres du comité *«sont clairement en train de faire évoluer leur position d'une morosité excessive vers quelque chose de plus réaliste»*. L'évolution des données économiques *«leur forcera la main»*, prédit-il.

JP Morgan

En Bourse, New York a fini à son plus haut depuis plus de quatre ans, hier. Le Dow Jones a avancé de 217,97 points, ou 1,7 %, à 13 177,68 points. L'indice symbolique n'avait pas clôturé à ce niveau depuis le 28 décembre 2007. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a augmenté de 1,8 %, ou de 24,87 points, à 1395,96 points.

Les marchés avaient ouvert en hausse, prudents avant de connaître les conclusions de la réunion de politique monétaire de la Fed. Quelque peu encouragés par le ton légèrement plus positif employé par l'institution dans son communiqué, ils ont accentué leur progression, avant de franchement accélérer l'avance lors de l'annonce de JP Morgan. La plus grande banque américaine a annoncé une augmentation de 20 % de son dividende trimestriel, qui va passer de 25 à 30 ¢US par action, et un nouveau programme de rachat d'actions à hauteur de 15 milliards $US.

Témoignant du retour au calme sur le marché l'indice VIX mesurant la volatilité du S&P s'est replié de 5,4 % pour revenir à 14,80 points, soit un niveau jamais vu depuis les sommets de marché en octobre 2007.

À Toronto, l'indice S&P/TSX a bondi de 109,68 points, ou de 0,8 %, à 12 537,69 points. Le dollar gagnait 35 centièmes, à 101,09 ¢US.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

LIBRE-ÉCHANGE

SUITE DE LA PAGE B 1

abolir les systèmes de gestion de l'offre devraient peut-être se poser la question à savoir si l'Europe abolira ces subventions qui constituent l'un des programmes les plus importants de l'Union européenne? Je pense que la réponse est non.»

Aux défenseurs du libre-échange qui veulent la peau du système canadien de gestion de l'offre, l'ancien premier ministre québécois rappelle qu'il fonctionne en vase fermé et n'a donc aucun impact sur les marchés étrangers, contrairement à la plupart des autres politiques agricoles. *«Notre système est adéquat et ne gêne personne, sinon ceux qui ont une théorie économique qui refuse la diversité. Nous, nous croyons en la diversité, en matière de culture et d'agriculture.»*

Entente avant l'été?

Andrew Pocock croit toujours que le Canada et l'Europe arriveront à conclure une entente générale avant la fin de 2012, et *«peut-être même avant l'été»*. Il n'a pas semblé trop s'en faire avec les accents protectionnistes de certains discours politiques outre-Manche, de la part notamment du président français Sarkozy. *«La France est en pleine campagne électorale*, a-t-il souligné. *On essaie de ne pas se mêler de ces questions de nature interne.»*

On obtenait le même son de cloche du côté de Pierre Marc Johnson. Ces discours, qui en appellent notamment à un resserrement des règles de libre circulation de la main-d'œuvre en Europe et à une version européenne du *Buy American Act*, *«ne se rendent pas à la table de négociation jusqu'à maintenant*, a-t-il assuré. *Et souhaitons que ça ne s'y rende pas.»*

Le Devoir

ÉCONOMIE

TERRES RARES

Plainte à l'OMC contre une Chine jugée trop chiche

■ Les Chinois produisent 95 % des minerais indispensables à l'industrie technologique
■ L'imposition de quotas à l'exportation perturbe le marché, disent les É.-U., l'UE et le Japon

HUGUES HONORÉ

Washington — Les restrictions de la Chine sur ses exportations de terres rares, des minerais indispensables à l'industrie, sont de nouveau au cœur d'un conflit devant l'Organisation mondiale du commerce avec une plainte déposée hier par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Washington, Bruxelles et Tokyo ont demandé des *«consultations»* sur le sujet, préalable à un jugement de l'organisation genevoise.

Le conflit porte sur 17 éléments chimiques appelés *«terres rares»* car ils sont difficiles à repérer et à extraire, et sur deux autres métaux, le tungstène et le molybdène.

«La Chine impose des quotas d'exportation à l'origine de distorsions» commerciales et *«d'autres restrictions à l'exportation par le biais de ses procédures et règlements»*, ont indiqué les services du représentant américain au Commerce extérieur, Ron Kirk. *«Les restrictions imposées par la Chine sur les terres rares et d'autres produits violent les règles du commerce international et doivent être supprimées. Ces mesures affectent nos producteurs et consommateurs au sein de l'Union européenne et dans le monde»*, a estimé le commissaire européen au Commerce, Karel De Gucht.

Pékin considère la plainte comme infondée. Les quotas d'exportation sont *«conformes aux règles de l'OMC»* car ils visent à *«protéger l'environnement et* à *permettre un développement durable»*, a assuré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Liu Weimin.

Quasi-monopole

La Chine est aujourd'hui en situation de quasi-monopole avec plus d'un tiers (35 %) des réserves accessibles et 97 % du marché des terres rares, comme le cérium ou le lithium. Les propriétés chimiques et électromagnétiques de ces éléments sont mises à profit pour fabriquer éoliennes ou téléphones portables.

Cette affaire illustre les frictions entre Pékin, qui espère faire de ces ressources stratégiques un atout pour son développement, et les vieilles puissances industrielles qui comptent sur ces minerais extraits à bas prix en Chine pour nourrir leurs technologies de pointe (électronique, production d'énergie, motorisations hybrides, etc.).

La Chine a fixé des quotas d'exportation de 30 000 tonnes pour 2012, autant qu'en 2011. Mais en 2011, ses exportations de terres rares ont à peine atteint la moitié des quotas.

Le conflit pose aussi des questions écologiques. Les conditions d'extraction de certains de ces minerais sont régulièrement dénoncées comme catastrophiques, entre rejets de déchets toxiques, pollution des nappes phréatiques, gâchis de terres arables et manque de protection pour les ouvriers.

Ailleurs qu'en Chine, l'industrie minière est à la traîne. L'Amérique du Nord, notamment le Canada, est considérée comme un gisement d'avenir, mais le secteur des terres rares y reste très peu développé face aux besoins.

Dans une première affaire, l'OMC a fait pencher la balance en faveur des importateurs. La Chine a été condamnée à l'issue d'une procédure lancée en 2009 par les États-Unis, l'Union européenne et le Mexique. Le jugement en appel date du 30 janvier. Ce dossier concernait la bauxite, le charbon à coke, la fluorite, le magnésium, le manganèse, le silicium métallurgique, le carbure de silicium, le phosphore jaune et le zinc, autant de minerais où la Chine est en position dominante.

Mais *«la Chine n'a fait aucun effort pour lever ses autres restrictions à l'export. Cela ne nous laisse pas le choix»*, a expliqué le commissaire européen.

Agence France-Presse



JUSTIN SULLIVAN AGENCE FRANCE-PRESSE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des minéraux convoités

Les terres rares sont constituées d'un ensemble de **17 minéraux** qui sont indispensables à la fabrication de produits de haute technologie. Par exemple, ils entrent dans la composition des **iPod,** des **turbines éoliennes,** des **ampoules fluorescentes** de faible consommation et des **voitures hybrides**.

Parmi ces métaux, notons le terbium, l'yttrium, le dysprosium et le praseodmium. Minéraux difficiles à repérer et à extraire, ils sont produits presque exclusivement par la **Chine** qui contrôle **97 %** du marché mondial.

Encadré-source



VICTOR FRAILE REUTERS

Vous avez des **droits**
nous pouvons vous **aider**

Yves **Ménard**
Avocats inc.

514.861.0469
yvesmenardavocats.com

SSQ, MUTUELLE DE GESTION

Assemblée extraordinaire

Les délégués et les membres de SSQ, Mutuelle de gestion sont invités à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le samedi 28 avril 2012, à 10 h, au Hilton Québec, 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec, aux fins de :

- Recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2011;
- Nommer l'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice 2012;
- Procéder à l'élection d'administrateurs;
- Ratifier le Règlement no IV – Règlements généraux;
- Discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Québec, le 14 mars 2012

La secrétaire générale,
Hélène Plante

SSQ Mutuelle de gestion

26140

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

Avez-vous un cas de congédiement interdit, de harcèlement psychologique, de congédiement sans cause juste et suffisante, déguisé ?

Vous gagnez à consulter

JEAN-GUY MICHAUD CRIA

EXPERT-CONSEIL
EN CESSATIONS D'EMPLOI ET INDEMNITÉS

T. (418) 657-2628 • (514) 940-6477
www.jeanguymichaudcria.ca

L'expertise par l'expérience, depuis 1964



Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jean de Billy au 514.985.3456 ou jdebilly@ledevoir.com

LA SURVIVANCE
compagnie mutuelle d'assurance vie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de **La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie** sera tenue au Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe, 1705, rue Saint-Antoine, le jeudi 29 mars 2012, à 11 heures aux fins de :

a) recevoir les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 ainsi que le rapport des auditeurs externes ;

b) élire des administrateurs ;

c) nommer les auditeurs externes et autoriser le conseil d'administration à établir leur rémunération ;

d) adopter l'amendement du règlement no. 39 touchant le montant global de rémunération annuelle des administrateurs ;

e) traiter de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Le Secrétaire,
Me René R. Poitras

Saint-Hyacinthe, le mercredi 7 mars 2012

www.lasurvivance.com

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

Quatre banques échouent aux tests de résistance

L'examen permet d'établir si une banque est suffisamment solide pour affronter une tempête économique

Washington — La banque centrale des États-Unis a annoncé hier que quatre des 19 grandes banques qu'elle avait soumises à la version 2012 de ses tests de résistance avaient échoué à cet examen.

À l'issue des tests de la Réserve fédérale, le ratio de fonds propres durs de ces banques qui ressortirait après la prise en compte de leurs plans d'utilisation du capital serait inférieur à 5 % au quatrième trimestre 2013, alors pour la moyenne des 19 établissements passés au crible, il s'établirait à 6,2 %. Les résultats des tests montrent *«que la majorité des plus grandes banques américaines continuerait de satisfaire aux exigences de la réglementation en matière de suffisance de capital, en dépit de pertes vraisemblablement élevées, dans le cas»* hypothétique d'une récession très forte.

Plusieurs banques, comme Wells Fargo, Morgan Stanley et JPMorgan, ont indiqué séparément qu'elles avaient réussi l'examen. D'ailleurs, cette dernière, plus grande banque américaine, a aussitôt annoncé une revalorisation de 20 % de son dividende trimestriel, qui va passer de 25 à 30 ¢US par action, et un nouveau programme de rachat d'actions à hauteur de 15 milliards de dollars, dont jusqu'à 12 milliards de dollars pourront être dépensés cette année, le solde au premier trimestre 2013. L'action a clôturé en hausse de 7 % à 43,39 $US à la Bourse de New York.

La banque a expliqué que la Fed, après avoir mené un test de résistance, *«n'avait pas d'objection aux distributions de capital proposées par la banque»*.

Les grandes banques américaines continueront dans leur majorité à détenir suffisamment de fonds propres, même si elles devaient souffrir d'un choc financier avec un taux de chômage de 13 % et une chute de 21 % des prix du logement. La Fed, qui publiait les résultats annuels des stress tests, précise que 15 des 19 principales banques américaines auront des résultats satisfaisants en terme de capitaux propres même après étude des augmentations de dividendes et des programmes de rachats d'actions auxquels elles se proposent de procéder.

Selon la Fed, Citigroup, Ally Financial et SunTrust sont les banques qui ont le moins bien réussi les tests de résistance, avec des ratios de 4,9 %, 4,4 % et 4,8 % respectivement. Les banques en tête sont: Bank of New York Mellon avec un ratio de 13,1 % et State Street avec 12,5 % et American Express avec 10,8 %.

Celui de Bank of America ressort à 6,2 % et celui de JP-Morgan à 5,9 %.

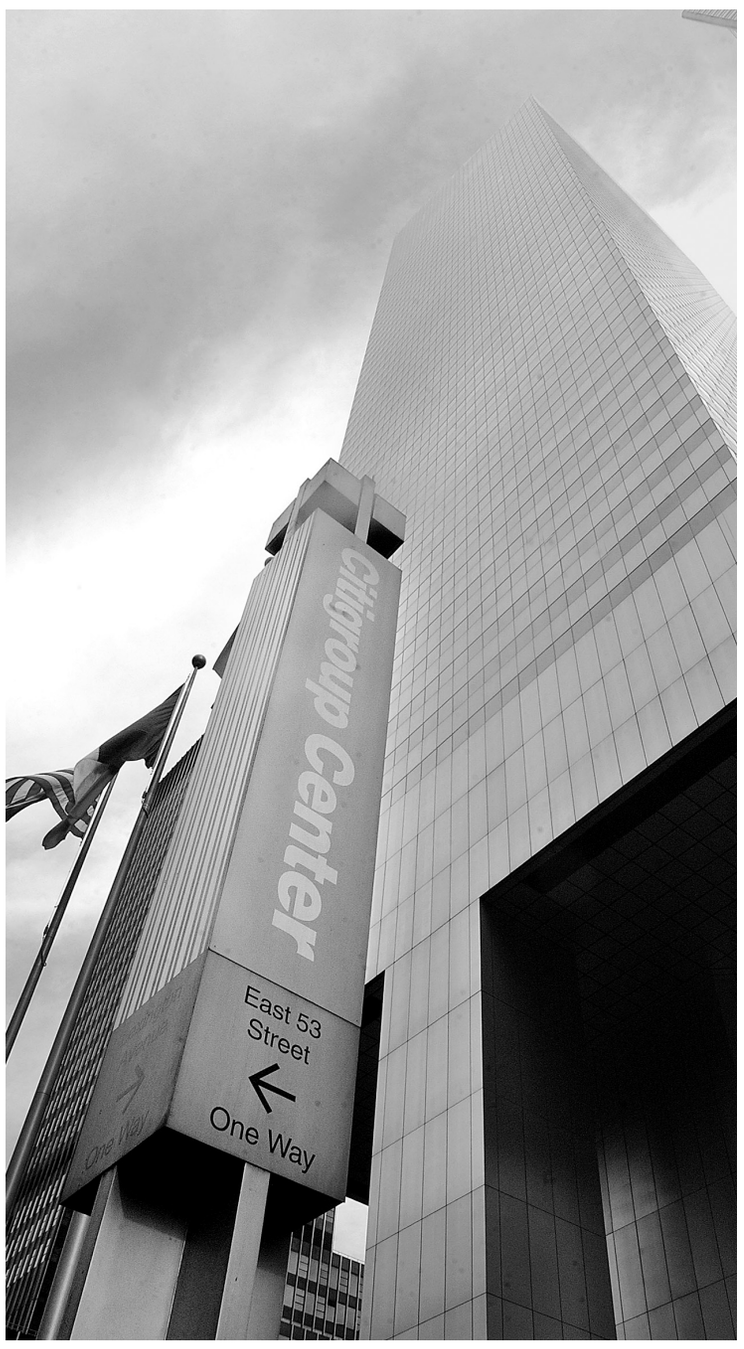
Ces tests ont été effectués à partir de l'hypothèse d'une récession touchant tout le G7 en 2012. L'examen annuel de la solidité des fonds propres de ces établissements devait permettre de voir s'ils peuvent affronter un recul de l'activité aux États-Unis, en Europe et au Japon cette année, un chômage à 13 %, et une chute de l'indice Dow Jones de 50 % en moins d'un an.

En particulier, la Fed s'est basée sur quatre trimestres consécutifs de baisse du PIB aux États-Unis entre fin 2011 et l'été 2012, et sept trimestres consécutifs en zone euro, de fin 2011 au printemps 2013. Le Dow Jones plongerait jusqu'à 5668 points.

Les tests, appelés officiellement *«Examen et analyse complets du capital»* (CCAR, selon l'acronyme anglais), ont été conduits depuis l'automne. Ceux réalisés fin 2010 et début 2011 avaient incité la Fed à autoriser, en mars 2011, certaines banques à verser des dividendes ou à les augmenter. Mais elle n'avait publié aucun résultat détaillé, contrairement aux tests inauguraux de 2009.

Les 19 institutions financières testées sont Ally Financial, American Express, Bank of America, Bank of New York-Mellon, BB&T, Capital One, Citigroup, Fifth Third Bancorp, Goldman Sachs, JPMorgan Chase, Keycorp, MetLife, Morgan Stanley, PNC, Regions Financial, State Street, SunTrust, US Bancorp et Wells Fargo.

Agence France-Presse et Reuters



STEPHEN CHERNIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Citigroup fait partie des banques qui n'ont pas réussi l'examen.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Appels de candidatures

Commission québécoise des libérations conditionnelles

Avis de recrutement de personnes aptes à être nommées membres à temps plein ou à temps partiel

La secrétaire générale associée aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées membres à temps plein ou membres à temps partiel, conformément à la *Procédure de recrutement, de sélection et de renouvellement des membres à temps plein et à temps partiel* de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Ces candidatures sont recherchées en vue de combler éventuellement des postes de membres à temps plein, avec port d'attache à **Montréal** ou à **Québec**, et des postes de membres à temps partiel, dans toutes les régions du Québec. Actuellement, des postes à temps partiel sont disponibles dans les régions suivantes: **Bas-St-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Outaouais**.

ATTRIBUTIONS :
À titre de membre à temps plein ou à temps partiel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, la personne titulaire exerce les compétences attribuées par la *Loi sur le système correctionnel du Québec* (L.R.Q., c. S-40.1). Principalement, elle décide en toute indépendance et impartialité, avec la participation d'un autre membre, d'une mesure de mise en liberté sous condition des personnes incarcérées dans un établissement de détention pour une peine de six mois à deux ans moins un jour.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
Les membres à temps plein et à temps partiel sont nommés par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans renouvelable. Les membres doivent être titulaires d'un permis de conduire valide.

Le traitement et les conditions de travail des membres à **temps plein** sont fixés par le gouvernement. Le maximum de l'échelle de traitement d'un membre temps plein est de 119 594 $ au 1er avril 2011. Les membres à temps plein sont appelés à siéger dans des régions administratives autres que celle de leur assignation. Ils sont appelés à voyager à travers le Québec sur une base régulière et, à cette fin, ils doivent accepter de se déplacer en avion.

Le traitement des membres à **temps partiel** est fixé par le gouvernement sur la base du traitement d'un membre à temps plein. Les membres à temps partiel siégent en fonction des besoins de la Commission. Ils siègent habituellement dans leur région administrative mais ils peuvent être appelés à siéger dans d'autres régions et, à cette fin, ils doivent accepter de se déplacer parfois en avion.

CONDITIONS D'ADMISSION :
Détenir un diplôme universitaire d'une institution reconnue ou avoir des qualifications professionnelles équivalentes dans le domaine des sciences humaines, telles que la criminologie, la psychologie, le travail social ou le droit; posséder un minimum de 10 années d'expérience professionnelle acquises dans un ou plusieurs des secteurs ci-haut mentionnés et ne pas avoir de dossier criminel.

En outre, le candidat au poste de membre à temps plein ou à temps partiel ne devra avoir aucun intérêt pécuniaire, personnel ou autre dans un organisme ou une entreprise dispensant des services ou délivrant directement ou indirectement des biens aux personnes contrevenantes.

CRITÈRES DE SÉLECTION :
Le comité, constitué à cet effet, prendra en compte dans son évaluation des candidatures, notamment, les critères suivants: les qualités personnelles et intellectuelles du candidat; son degré de connaissance du système de justice pénale ainsi que du phénomène de la criminalité et de ses répercussions sur la société; sa capacité d'analyse et de synthèse des renseignements pertinents relatifs aux cas examinés et celle de mener efficacement des entrevues; son ouverture d'esprit, sa perspicacité, sa pondération, son esprit de décision et la qualité de son expression écrite et orale. Les candidats devront être en mesure de rédiger des décisions en utilisant des outils informatiques. La connaissance de la langue anglaise constitue un atout.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :
1. Fournir, en quatre copies (un original et trois photocopies), un curriculum vitae, le formulaire d'inscription et les documents prouvant que vous respectez les conditions d'admission ci-haut énoncées. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la Commission québécoise des libérations conditionnelles à l'adresse www.cqlc.gouv.qc.ca. Sur ce site, vous pouvez également consulter la *Procédure de recrutement, de sélection et de renouvellement des membres à temps plein et à temps partiel*, la *Loi sur le système correctionnel du Québec* et les Règles de pratique de la Commission.

2. Accepter, par écrit, que des vérifications soient faites à votre sujet, notamment auprès d'un organisme disciplinaire ou d'un ordre professionnel dont vous êtes ou avez été membre, de vos employeurs des 10 dernières années et des autorités policières.

Faire parvenir votre candidature, au plus tard le **30 mars 2012 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

Secrétariat du comité de sélection (CQLC)
300, boul. Jean-Lesage, bureau 1.32A
Québec (Québec) G1K 8K6

Pour information : Mme Isabelle Couture au (418) 646-8300

Aucune candidature transmise par télécopieur ou par courriel ne sera considérée. Seules les candidatures reçues par courrier au plus tard le 30 mars 2012 à 16 h 30 seront considérées.

Québec
POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

LE CAMPUS DE MONCTON SOLLICITE DES CANDIDATURES AU POSTE SUIVANT :

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE/KINÉSIOLOGIE

Avec spécialisation en biomécanique et analyse du mouvement
Poste régulier menant à la permanence

Entrée en fonction : Le 1er juillet 2012
Fermeture du concours : Le 15 avril 2012

Pour une description détaillée de ce poste et pour postuler, veuillez s'il vous plaît consulter la section « **Offres d'emploi** » de notre site Web, au **www.umoncton.ca** (en haut et à l'extrême droite de la page d'accueil), sous l'onglet « **Corps professoral – Professeures et professeurs** ».

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

L'Université de Moncton souscrit à l'exigence d'équité en matière d'emploi et encourage à postuler toute personne qualifiée, femmes ou hommes, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l'immigration, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.

UL CAMPUS HUMAIN

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

PROFESSEURE OU PROFESSEUR
ORGANISATION COMMUNAUTAIRE
Faculté des sciences sociales, École de service social

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 20 avril 2012, 16 h
ENTRÉE EN FONCTION : 1er juillet 2012
INFORMATION : ulaval.ca/emplois

PROFESSEURE OU PROFESSEUR
ANALYSE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES
Faculté des sciences de l'éducation
Département des fondements et pratiques en éducation

Poste régulier à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 2 avril 2012, 16 h
ENTRÉE EN FONCTION : 1er juin 2012
INFORMATION : www.fse.ulaval.ca/faculte/offres_emploi/affichages

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

UNIVERSITÉ LAVAL

LE DEVOIR
Libre de penser

CONSEILLER EN VENTES PUBLICITAIRES

DESCRIPTION DU POSTE :

Le Devoir est à la recherche d'un conseiller publicitaire bilingue au secteur des ventes aux détails. Vous serez responsable de la gestion de votre territoire, de sa croissance ainsi que de la rétention de la clientèle déjà établie. Vous devez démontrer de grandes habiletés en prospection et être capable de bâtir des plans stratégiques pour votre développement d'affaires. Nous recherchons un candidat d'expérience ayant du leadership, du professionnalisme et grandement motivé. Et enfin, vous devrez démontrer une grande force en matière de négociation des ventes .

EXIGENCES :

- Bacc et / ou certificat en ventes, administration ou toute autre expérience connexe.
- Bonne connaissance du marché publicitaire, de l'industrie des médias et des agences.
- Connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook, PowerPoint.
- Bilinguisme essentiel
- Grandes habiletés en développement des affaires
- Stratégique, leader, autonome, performant.
- Posséder une voiture

CONDITIONS OFFERTES :

- Poste permanent – temps plein
- Plan de commission intéressant
- Avantages sociaux après 3 mois

Faire parvenir votre C.V. à : Claudette Beliveau
Télécopieur : 514 985-3330 Courriel : clbeliveau@ledevoir.com

L'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke est reconnue pour sa dimension humaine, ses façons de faire innovatrices et ses partenariats avec les milieux professionnels. À ses campus de Sherbrooke et de Longueuil, l'UdeS offre un environnement de travail qui comblera vos aspirations personnelles et professionnelles.

Professeure ou professeur en systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion

Faculté d'administration
Département de systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion
Campus principal de Sherbrooke
Offre 01304

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité et l'équité en emploi au sein de sa communauté et invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées.

Voyez sur notre site Internet la description complète de toutes nos offres d'emploi et soumettez votre candidature en ligne.

Réussir fait partie du programme

USherbrooke.ca/emplois

ÉCONOMIE

Transcontinental fait face à une réclamation du fisc de 58 millions

SYLVAIN LAROCQUE

L'imprimeur et éditeur Transcontinental a révélé hier être au cœur d'un important litige avec les autorités fiscales au sujet de ses impôts.

Le mois dernier, Québec et Ottawa ont annoncé à Transcontinental l'envoi imminent d'un avis de cotisation de 58 millions, en incluant les intérêts et les pénalités, en lien avec ses exercices financiers 2006 à 2010. Les gouvernements croient avoir décelé des problèmes dans des déductions relatives à des immobilisations et dans la répartition interprovinciale des revenus de l'entreprise.

Cette affaire a contraint Transcontinental à inscrire une provision de 58 millions qui a grevé les résultats de son premier trimestre, terminé le 31 janvier.

«L'entreprise a l'intention de contester ces avis de cotisation», a déclaré hier le chef de la direction financière de Transcontinental, Nelson Gentiletti, au cours d'une téléconférence avec les analystes financiers. Il a noté que le règlement de ce litige, s'il était favorable en tout ou en partie à l'entreprise, pourrait avoir un impact positif sur ses résultats futurs.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rémi Marcoux, fondateur de l'entreprise, et François Olivier, chef de la direction

Résultats

En raison de la provision de 58 millions, l'entreprise montréalaise a essuyé une perte nette de 33,3 millions (41 ¢ par action) au premier trimestre, alors qu'elle avait engrangé des profits nets de 25,7 millions (32 ¢ par action) pendant la même période de l'an dernier.

En excluant la provision de 58 millions et les autres éléments exceptionnels, le bénéfice net atteint 27,1 millions (33 ¢ par action), en baisse de 6 % par rapport aux 28,8 millions (36 ¢ par action) dégagés un an plus tôt.

Les analystes sondés par Thomson Reuters tablaient en moyenne sur un bénéfice par action de 34 ¢.

Ces résultats mitigés n'ont pas empêché Transcontinental d'annoncer une hausse d'un demi-cent de son dividende trimestriel. L'augmentation est tout de même plus modeste que celle des années précédentes.

Le chiffre d'affaires trimestriel a reculé de 4 % pour s'élever à 495,9 millions. La baisse est principalement attribuable à la cession des activités d'impression de livres en noir et blanc, l'année dernière, et à une baisse des revenus non récurrents. Ceux-ci avaient été gonflés l'an dernier par le contrat d'impression des documents du recensement canadien.

Médias

Dans le secteur des médias et des solutions numériques, les revenus trimestriels sont restés stables, mais le bénéfice d'exploitation a chuté de moitié pour se chiffrer à 6,3 millions. Comme les revenus tirés du numérique ont crû de 15 %, on peut déduire que ceux des médias traditionnels ont diminué.

«Les résultats du premier trimestre dans le secteur des médias sont plus faibles que ce que nous avions prévu», a dit le président et chef de la direction de Transcontinental, François Olivier.

Pour redresser la situation, l'entreprise entend réduire de 10 millions ses coûts dans ce secteur d'ici la fin octobre. Il s'agit surtout de rationaliser les espaces de bureaux, mais quelques postes pourraient également être supprimés.

Depuis quelques années, Transcontinental subit l'assaut du géant Quebecor Média dans le domaine des hebdomadaires régionaux. Cette vive concurrence a fait chuter les tarifs publicitaires.

C'est sans compter que, dans le sous-segment des magazines, Transcontinental pâtit de la tendance baissière du marché de la publicité nationale. Le recul pourrait atteindre 5 % en 2012, selon l'entreprise.

Imprimeries

Dans le secteur de l'impression, on en saura plus d'ici le 15 avril sur le plan d'intégration des imprimeries que Transcontinental vient d'acquérir de l'entreprise américaine Quad/Graphics (et qui appartenaient auparavant à Quebecor World). Des fermetures d'imprimeries et des licenciements ne sont pas exclus.

«On a une situation de surcapacité dans le marché, alors il faut regarder ça de plus près», a relevé Sylvain Morissette, vice-président aux communications de Transcontinental, au cours d'un entretien téléphonique.

L'intégration des imprimeries de Quad/Graphics nécessitera des investissements de 40 à 60 millions cette année, a précisé l'entreprise.

Les nouveaux actifs augmenteront d'environ 150 millions le chiffre d'affaires de Transcontinental d'ici la fin de l'exercice, à quoi s'ajouteront également les revenus provenant de nouveaux contrats d'impression. Les marges bénéficiaires continueront toutefois d'être soumises à des pressions en raison de l'intensité de la concurrence, a indiqué la direction.

Comme la transaction avec Quad/Graphics a pris plus de temps que prévu à être approuvée par les autorités réglementaires, certaines des synergies qui devaient en découler en 2012 ont été reportées en 2013.

La Presse canadienne

CONSTRUCTION

Le Conference Board prévoit un ralentissement

Ottawa — L'activité dans le secteur de la construction résidentielle devrait ralentir au cours des deux prochaines années, a dit hier le Conference Board, qui n'anticipe aucune augmentation avant la fin de 2013 ou le début de 2014.

L'organisme prévoit la construction de 190 000 nouvelles unités en 2012 et 2013, soit moins que les 193 950 unités construites en 2011. Les mises en chantier devraient s'accélérer en 2014, avec un total de plus de 200 000 unités. Une différence persistera toutefois entre les maisons unifamiliales et les immeubles à logements multiples, puisque ce dernier segment souffre actuellement d'une offre plus forte que la demande.

Le Conference Board a expliqué que des taux d'intérêt exceptionnellement faibles continuent à inciter les consommateurs à faire l'achat de maisons, ce qui contribue probablement à soutenir les prix, mais prévient que ces faibles taux ne sont pas éternels. Aucun changement à ce chapitre n'est prévu avant 12 ou 18 mois.

Des données mitigées provenant du marché de l'emploi compliquent aussi les choses depuis quelques mois, à un moment où l'endettement des ménages est élevé et leur confiance faible. Conséquemment, dit l'organisme, les mises en chantier vont ralentir et les dépenses consacrées aux rénovations domiciliaires demeureront modestes cette année et l'an prochain.

La Presse canadienne

Crise des PCAA: les amendes pourront être distribuées

Toronto — Une cour ontarienne a approuvé hier un plan pour distribuer quelque 60 millions de dollars d'amendes récoltées par les autorités réglementaires à des investisseurs qui avaient acheté du papier commercial adossé à des actifs avant que ce marché ne s'écroule.

Les sommes d'argent qui seront distribuées proviennent de cinq institutions financières canadiennes qui se sont entendues avec deux des groupes de réglementation du marché financier. La firme Scotia Capitaux a accepté de payer 28,95 millions, la Banque CIBC 21,8 millions, la Banque HSBC Canada 5,93 millions, Canaccord Financière 3,1 millions et Valeurs mobilières Credential 200 000 $.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) avaient demandé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario de décider si la distribution aux investisseurs dans le PCAA de l'argent récolté par l'entremise des amendes était légale.

La Presse canadienne

EN BREF

Standard Life: primes et dépôts en hausse

Les primes et dépôts de la Financière Standard Life se sont accrus de 8 % au quatrième trimestre, pour atteindre 1,4 milliard, contre 1,3 milliard en 2010. Le nouveau président de la compagnie, Charles Guay, a expliqué par voie de communiqué que l'arrivée des régimes de pension agréés collectifs et l'accélération de la conversion des régimes à prestation déterminée en régimes à cotisation déterminée vont créer de nouvelles possibilités pour les fournisseurs de régimes de retraite. Pour l'exercice, Standard Life rapport des primes et dépôts en hausse de 7 % à 5,3 milliards, contre 5 milliards en 2010. Le bénéfice net de l'exercice se chiffre à 244 millions, comparativement à 252 millions un an plus tôt. – *La Presse canadienne*

Couche-Tard: profits en hausse

Grâce à des acquisitions et à une diminution de ses frais financiers, Alimentation Couche-Tard a vu ses profits nets bondir de 25 % à son troisième trimestre. Au cours de la période qui a pris fin le 29 janvier, l'exploitant de dépanneurs et de stations-service a enregistré un bénéfice net de 86,8 millions $US (48 ¢US par action) alors qu'il avait dégagé 69,6 millions (37 ¢ US) pendant le trimestre correspondant de l'an dernier. Les revenus ont progressé de 20 % pour atteindre 6,6 milliards. La hausse est surtout attribuable aux ventes de carburant, qui ont crû de 28 % en raison principalement de l'augmentation des prix à la pompe. – *La Presse canadienne*

Correctif

Une erreur s'est glissée dans la brève annonçant la nomination de Monique Leroux à la présidence du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) publiée le 13 mars en page B 2. Contrairement à ce qui a été reproduit à partir du communiqué, le président sortant du CQCM, Denis Richard, est président de la Coop fédérée. Il vient d'être réélu à la présidence de la plus importante entreprise agroalimentaire au Québec pour une 9e année consécutive. – *Le Devoir*

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COLLÈGE MONTMORENCY

Vous connaissez le Collège Montmorency ?
Nous y offrons un environnement de travail qui comblera vos désirs d'accomplissement personnel et professionnel.

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES
Concours : HC-2012-220-01

- **Une personne rigoureuse qui connaît le milieu de l'enseignement collégial.**
- **Un leader capable de susciter l'innovation et de viser la participation au développement.**
- **Un passionné qui s'impliquera au sein d'une équipe dévouée et qui y jouera un rôle mobilisateur.**
- **Un représentant (local, régional et national) qui contribuera au rayonnement du Collège.**

PLUS QU'UN MANDAT, UNE PASSION : La personne choisie est responsable des questions pédagogiques (formations régulière et continue) et assume la gestion des programmes, des activités et des ressources liées à la direction des études au Collège. En collaboration avec les directions concernées, la personne déploie une offre de programmes de qualité, liée aux besoins de la population ainsi qu'aux exigences de la formation universitaire et celles du marché du travail. Par son dynamisme, elle favorise l'accessibilité aux études et la qualification des jeunes et des adultes. Dans un milieu de vie stimulant, elle développe le potentiel du Collège. Par ailleurs, l'application du Règlement sur le régime des études collégiales fait partie de ses responsabilités.

VOUS AVEZ CE QU'IL FAUT ? : Diplôme universitaire de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, diplôme de 2e cycle un atout. Huit années d'expérience pertinente dont au moins cinq dans un emploi de cadre dans le milieu de l'éducation. Toute combinaison exceptionnelle d'expérience pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions.

VOUS SOUHAITEZ RELEVER CE DÉFI ? : Faites parvenir votre curriculum vitæ, accompagné d'un texte précisant votre vision du poste au regard des étudiants, du corps professoral et du développement des programmes (prière d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet du Collège), **au plus tard le 21 mars 2012, à 16 h**. Veuillez prendre note que les entrevues sont prévues le 20 avril 2012.



Direction des ressources humaines
Collège Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
drh@cmontmorency.qc.ca

L'offre d'emploi détaillée est disponible sur le site Internet du Collège.
www.cmontmorency.qc.ca (cliquez sur Faire carrière à Montmorency)

Le Collège souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

SAINT-LOUIS

La **Municipalité de Saint-Louis,** municipalité agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, est une communauté formée d'environ 700 personnes. Elle recherche :

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Responsabilités :

Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier est responsable de l'administration de la municipalité. À cette fin, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité. Entre autres, il doit :

- Maintenir une gestion rigoureuse des ressources financières, humaines et matérielles;
- Assister aux réunions de travail, à la soirée préparatoire ainsi qu'a la séance du conseil et rédiger le procès verbal des actes et délibérations dans le registre à cet effet;
- Mettre en application toutes les décisions approuvées par le conseil municipal ainsi qu'assumer toutes autres tâches confiées par celui-ci en lien avec le poste;
- Assurer les communications entre le conseil. les autres employés de la municipalité et les comités;
- Assurer l'interprétation et l'application de la loi selon le code municipal et toutes autres lois applicables;
- Assurer l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels et voir au suivi approprié des demandes a cet effet;
- Rédiger et/ou analyser et/ou adapter les différents documents légaux et administratifs pour la municipalité;
- Assister le conseil municipal dans la préparation du budget et du programme triennal d'immobilisation;
- Percevoir les deniers payables à la municipalité et tenir les livres comptables selon les normes en vigueur;
- Assurer le maintien et le développement de relations harmonieuses avec les citoyens, les employés et tout autre groupe, association ou partenaire;
- Toutes autres tâches connexes liées à un tel poste de direction.

Exigences

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle en administration ou autre discipline pertinente; *(l'absence de diplôme universitaire pourrait être compensée par une solide expérience en gestion municipale).*
- Formation en droit municipal serait un atout;
- Expérience en gestion municipale de 3 à 5 ans;
- Grande maîtrise du français écrit et bonne connaissance des logiciels informatiques suivants : suite MS Office et logiciel comptable CIB;
- Capacité de travailler sous pression, posséder un jugement et une démarche axée vers les résultats;
- Le leadership, la créativité, une bonne capacité d'adaptation et un sens aigu des responsabilités sont des critères primordiaux.

Conditions de travail

- Poste contractuel à temps plein, contrat de 9 à 12 mois;
- 4 jours/semaine;
- 60 000 $/annuel.

Date prévue d'entrée en fonction : **avril 2012**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, leurs diplômes scolaires et les références pertinentes, avec une lettre de présentation, *sous pli cacheté et confidentiel*, **au plus tard le 28 mars 2012** à l'adresse suivante :

Poste de directeur général/secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Louis
À l'attention de : Rémy Blais
508, rang Bord de l'eau Ouest
Saint-Louis (Québec) J0G1K0

Note : Le masculin est utilisé dans ce texte pour en alléger la lourdeur.

ÉCONOMIE

Rapport de la troïka

La Grèce devra consentir de nouveaux efforts

L'objectif: ramener le déficit à 117 % du PIB en 2020

Bruxelles — La Grèce va devoir faire de nouveaux efforts d'ajustement budgétaire dans les deux prochaines années pour atteindre les objectifs fixés en échange du second plan d'aide, selon un nouveau rapport de la troïka de ses créanciers (UE, Banque centrale européenne et FMI).

Le rapport arrive à cette conclusion en se fondant sur l'objectif d'excédent primaire (c'est-à-dire hors service de la dette) des finances publiques grecques qui doit atteindre 4,5 % en 2014.

Compte tenu de cet objectif, il faudra *«une trajectoire d'ajustement à court terme qui implique un déficit primaire de 1 % en 2012, suivi d'un ajustement de 2,75 % du PIB en 2013 puis en 2014»*, ce qui signifie que la Grèce va devoir faire de nouveaux efforts pour améliorer ses finances publiques, indique le rapport, dont des extraits circulaient hier sur Internet. *«Selon un scénario de base, le ratio de la dette devrait passer sous les 117 % du PIB en 2020 et continuera de diminuer pour passer sous les 90 % en 2030»*, indique ce rapport.

Des risques

Cependant, note encore le texte, *«il existe des risques significatifs que la baisse de la dette soit interrompue ou même qu'une inversion se produise sous l'effet de chocs»* économiques. Dans un scénario plus pessimiste présenté dans le rapport, l'endettement du pays pourrait ainsi dépasser 145 % du PIB en 2020.

De plus, un degré élevé d'incertitude et le poids de la dette rendent *«incertaine la perspective pour la Grèce de pouvoir retourner sur les marchés à la fin du programme»* d'aide, soit en 2015, note le rapport.

Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, avait annoncé lundi que la dette grecque serait ramenée à 117 % du PIB en 2020 grâce notamment au taux élevé de participation du secteur privé à l'effacement de la dette du pays. C'est mieux que les 120,5 % visés par l'Eurogroupe jusqu'ici.

Agence France-Presse



ARIS MESSINIS AGENCE FRANCE-PRESSE

Le parlement grec

EN BREF

Ace Aviation compte distribuer jusqu'à 300 millions à ses actionnaires

Gestion Ace Aviation, la société établie afin de chapeauter Air Canada pendant sa restructuration sous la protection de la loi sur les faillites, compte distribuer jusqu'à 300 millions à ses actionnaires lors des mois à venir. Ace Aviation est en voie d'être liquidée. Hier, Ace a annoncé avoir l'intention de verser à ses actionnaires une première distribution de 250 à 300 millions lors des semaines suivant l'assemblée des actionnaires, prévue le 25 avril. Une dernière distribution doit avoir lieu après le milieu de 2013. Les principaux actifs d'Ace Aviation sont constitués de 351 millions en espèces et équivalents, de 31 millions d'actions avec droit de vote de catégorie B d'Air Canada, de même que des bons de souscription d'actions avec droit de vote de catégorie B d'Air Canada.
– La Presse canadienne

HEC-MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE B 1

les systèmes et applications technologiques, ne connaissent pas la réalité des besoins des utilisateurs et qui ont leurs propres idées et parfois les imposent. Et ça ne marche pas. Cela peut fonctionner dans des situations bien connues, mais pour le reste il faut adopter une approche particulière, selon les différentes situations», explique M. Barki. *«Dans nos travaux de recherche, on fait des entrevues et on utilise des questionnaires. Les réponses sont analysées à partir de méthodes statistiques. Mais avant d'analyser, il faut concevoir les questions qu'on va poser et établir comment on va mesurer les différents concepts»*, précise-t-il.

Au fait, ce chercheur dit travailler surtout avec des concepts, par exemple celui de la confiance. Comment mesurer le risque lié à la confiance? *«On développe des approches et des méthodes pour mesurer, mais il n'y a pas de solution parfaite. Dans les sciences sociales, c'est plus difficile de mesurer, mais c'est ce qui rend pour moi le travail plus intéressant»*, confie-t-il. Actuellement, une question qui intéresse beaucoup les chercheurs est l'impact des investissements en TI dans une entreprise. Est-ce que cela rapporte? Il n'est pas facile de répondre à cela, reconnaît le chercheur, parce qu'il y a trop de facteurs qui interviennent entre l'investissement et le résultat final à l'autre bout du ou des processus. Si l'on considère la question globalement, on arrive à des résultats mixtes. Mais si un investissement est fait dans une partie à l'intérieur du processus, alors il faut regarder à la loupe dans cette partie du processus afin de mesurer avec plus de précision l'impact de l'investissement. Cette étude n'est pas encore complétée et fera l'objet d'une publication plus tard.

Évidemment, les TI évoluent très rapidement et la recherche peut être très ponctuelle sur un sujet nouveau dont on ne sait pas s'il n'aura pas changé dans deux ans. *«La désuétude est un danger. Comme chercheur, j'ai essayé d'éviter cela tout au long de ma carrière. J'ai le goût de faire des choses qui ont une certaine stabilité en matière de valeur ajoutée. Ma cible est toujours l'être humain qui change très lentement et les concepts me passionnent, comme le risque, la confiance, la participation, l'utilisation. Tout le monde pense connaître ces concepts, mais il faut être beaucoup plus précis pour faire des recherches. Il faut développer une conception claire et mesurable de ces concepts»*, raconte-t-il.

Mesurer la confiance

Mais comment peut-on mesurer la confiance? *«J'y travaille*, répond le professeur. *Le sujet a suscité beaucoup d'intérêt dans plusieurs domaines. Selon la littérature établie, la confiance comporte trois éléments: la compétence, l'honnêteté et le désir de faire du bien, comme une mère avec son enfant. Aujourd'hui, quand on fait un achat sur le Web, on fait confiance, mais à quoi? À la compétence? Oui, à cause de la qualité du produit. à l'honnêteté? Oui, par exemple, à cause de la certitude de la livraison. Et le désir de me faire du bien de la part du vendeur? Si je sais que le vendeur est compétent et honnête, ne n'ai pas besoin de savoir si celui-ci veut mon bien ou pas. Notre hypothèse est que dans de tels contextes, la compétence plus un ou deux autres éléments suffisent pour faire confiance.»*

Parmi les études faites ou en cours du Dr Barki, il y en a une qui porte sur ce qu'il appelle *«l'envers de la médaille»*, en ce qui concerne les professionnels des TI, c'est-à-dire la relation entre les vendeurs et conseillers en matière de TI et les utilisateurs de leurs produits et services. Qu'arriverait-il si, pendant un certain temps, le professionnel faisait le travail de l'utilisateur? Peut-être pourrait-il mieux comprendre les besoins de l'utilisateur.

Il n'en reste pas moins que d'une manière générale, les TI sont perçues comment étant bénéfiques dans les organisations. L'an dernier, l'un de ses étudiants au doctorat, Ryad Titah, a soutenu avec lui une thèse portant sur le gouvernement électronique (GE) à l'échelon municipal qui a montré qu'une utilisation efficienste des systèmes de GE contribuait de façon importante à améliorer la compétitivité des villes et leur performance interne, ce qui devrait les encourager à continuer à offrir un maximum de services aux citoyens par la voie électronique.

Quoi qu'il en soit, les TI poursuivent leur évolution sans savoir vraiment quand cette course parfois folle prendra la fin. Comme chercheur, M. Barki parle de cette évolution dans les termes suivants: *«Un des grands problèmes dans notre domaine est d'être capable de caractériser les TI. On parle d'Internet, d'intelligence d'affaires, d'Intranet, de mobile. Il y a une panoplie de noms, mais pas de système de classification clair de ces technologies. C'est dû aux changements rapides. On n'a pas le temps de réfléchir. Éventuellement, je pense que les choses vont se stabiliser. On pourrait voir une ressemblance avec l'auto. Aujourd'hui, les autos sont toutes à peu près pareilles. Toutes les commandes, les icônes, le cadran, la radio, etc., se trouvent aux mêmes endroits. Après 100 ans, il y a eu une standardisation importante. Cela va venir dans les TI un jour. En attendant, il faut essayer de voir la forêt et pas seulement un arbre.»*

Henri Barki a lui-même beaucoup évolué au fil des ans. Fils d'ingénieur, il est lui aussi devenu ingénieur électrique au début des années 1970 à Istanbul, en Turquie, son pays natal. *«Avec les années, on commence à voir les autres aspects de l'humanité»*, rappelle-t-il. Cela l'a incité à faire une maîtrise en recherche opérationnelle. Il a ensuite vécu une brève expérience dans le monde des affaires, ce qui ne lui a aucunement plu intellectuellement. Il a alors voulu faire un doctorat en recherche opérationnelle, ce qui l'a conduit à l'Université Western Ontario où il a découvert le domaine des TI qui était en pleine effervescence. Sa thèse a finalement porté sur les systèmes d'information et le virage vers l'étude des concepts humains a nettement pris le dessus sur la gestion opérationnelle et les mathématiques. Après un bref séjour à McGill, il a rejoint ses collègues chercheurs à HEC en 1989.

Collaborateur du Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
CAUSE NO : 540-17-005456-123
COUR SUPÉRIEURE
CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL
Demanderesse
c.
9076-0729 QUÉBEC INC.
et
SYLVIE LEDUC
Défenderesses

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **9076-0729 QUÉBEC INC. ET SYLVIE LEDUC** de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS AUX DÉFENDERESSES, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE, LISTE DES PIÈCES DE LA DEMANDERESSE ET PIÈCES P-1 À P-7, sera présentée pour décision devant le tribunal le 24 avril 2012, à 9 :00, en salle 2.02, au palais de justice de Laval.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de chacune des défenderesses, **9076-0729 QUÉBEC INC. ET SYLVIE LEDUC**.

Laval, le 9 mars 2012
CAROLINA COCULLO
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
CAUSE NO : 540-05-008157-129
COUR SUPÉRIEURE
COMPAGNIE HOME TRUST/ HOME TRUST COMPANY
Demandeur
c.
JULIANNA MARY OLUSHOLA
Débiteur
ET
MICHAEL COLE
Intervenant

ASSIGNATION

AVIS est donné à **MICHAEL COLE**, par publication dans le journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCISE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE, AFFIDAVIT a été déposé et laissé à son attention, au greffe de la cour Supérieure du district de Laval situé au 2800 boul. St-Martin O., Laval, Québec.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 60 jours de l'inscription du présent PRÉAVIS D'EXERCISE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE, AFFIDAVIT au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval pour remédier aux défauts.

Laval, le 9 mars 2012
CAROLINA COCULLO
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
CAUSE NO : 540-05-008156-121
COUR SUPÉRIEURE
COMPAGNIE HOME TRUST/ HOME TRUST COMPANY
Demandeur
c.
ZANETA LESKOW
Défendeur

ASSIGNATION

AVIS est donné à **ZANETA LESKOW**, par publication dans le journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCISE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE, AFFIDAVIT, AVIS DE RETRAIT D'AUTORISATION DE PERCEVOIR LES LOYERS ET AFFIDAVIT a été déposé et laissé à son attention, au greffe de la cour Supérieure du district de Laval situé au 2800 boul. St-Martin O., Laval, Québec.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 60 jours de l'inscription du présent PRÉAVIS D'EXERCISE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE, AFFIDAVIT, AVIS DE RETRAIT D'AUTORISATION DE PERCEVOIR LES LOYERS ET AFFIDAVIT au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval pour remédier aux défauts.

Laval, le 9 mars 2012
CAROLINA COCULLO
GREFFIER ADJOINT



CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE BEAUHARNOIS C. QC (CH. CIV.) VALLEYFIELD No 760-02-011542-110 ET GST-3879-10 L'AGENCE DU REVENU DU QUEBEC Partie demanderesse ERIC DEMERS Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/03/2012 à 10:00 AU 131, 68e AVENUE ST-ZOTIQUE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ERIC DEMERS, saisis en cette cause, soit: HONDA CIVIC 1997, REFROIDISSEUR À VIN, XBOX 360 & ACC., GUITARD, SYS. DE SON & ACC., MEUBLE, 2 TV CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. **JASTINDER BHANDAL HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUEBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575**

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Marguerite LANDRY,** en son vivant domiciliée au 900, Vanier, app. 300, Laval, Québec, H7C 2M8, survenu le 7 septembre 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, le 6 mars 2012, devant Me **Stéphane LANGLOIS**, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me **Stéphane LANGLOIS**, notaire, sise au 2587, rue Masson, Montréal, Québec, H1Y 1V7.

Donné ce 12 mars 2012
Les liquidateurs successoraux de Marguerite LANDRY.

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de JULIETTE DUMAIS, en son vivant domiciliée au 7650, rue Lespinay, #1101, Mtl, Qc, survenu le 12 septembre 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Anna LALIBERTÉ, liquidatrice successsorale, le 11 janvier 2012, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Jean VALIQUETTE notaire, sise au 2665 Beaubien Est, Montréal, Québec, H1Y 1G8.

Donné ce 9 mars 2012
Anna LALIBERTÉ, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (art. 795 C.c.Q.)

Prenez avis que suite au décès de feu Jean-Jacques BOUVIER, en son vivant domicilié au 1770, rue Comeau, Sainte-Julie (Québec) J3E 1J8, le 20 septembre 2011, à Longueuil, un inventaire des biens du défunt a été dressé par les liquidateurs, conformément à la loi.

Ledit inventaire successoral peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Natacha HÉBERT, notaire, au 2430, boulevard Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2L7.

Donné ce 12 mars 2012, à Brossard.
Isabelle BOUVIER, liquidateur
Patrick BOUVIER, liquidateur

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **"LES ENTREPRISES LA JOLIE CANADIENNE INC."** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 mars 2012.
Spiegel Sohmer
Procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-22-189612-123
COUR DU QUÉBEC
-CHAMBRE CIVILE
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
HUNTER ACCÈS AUTOMATIQUE INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une *Requête introductive d'instance*. Une copie de cette *Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces* ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E., salle 1.120 Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la *Requête introductive d'instance* sera présentée pour décision devant le tribunal le 27 avril 2012 à 9 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 9 mars 2012
(S) *Jean-Philippe R.-Cossette*

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné que : suite au décès de Paul-Émile Gallant, domicilié au 1975, ch. Nicolas-Austin, Austin, Qc J0B 1B0, survenu le 13 septembre 2011, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 1er mars 2012, devant Me Elyse Binette, notaire, ayant sa place d'affaires au 116 rue St-Eustache, St-Eustache, Qc J7R 4K9, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé.

Donné ce 12 mars 2012.
Elyse Binette, notaire

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Myrto Gauthier, en son vivant domiciliée au 7930, Madeleine-Huguenin, # 2, Montréal, QC, H1L 6M7, survenu le 12 janvier 2009, un inventaire des biens de la succession peut être consulté par les intéressés chez le liquidateur, Paul Gauthier au 46, rue Tortellier, Sept-Îles, QC, G4R 3Z6.

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession **Jean-Marie Beauregard,** décédé à Montréal, le 21 septembre 2011 et de l'adresse où peut être consulté cet inventaire:

Me Robert Côté, notaire
507, Place d'Armes,
Bureau 1300
Montréal (Québec)
H2Y 2W8

Montréal, le 8 mars 2012
Robert Côté, notaire

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Opération Enfant Soleil
pour prendre soin de la vie
operationenfantsoleil.ca

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :
Date le jeudi 22 mars 2012, à 17 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 14 mars 2012

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues **avant 11 h** à la date ci-dessous, au comptoir Accès Ville-Marie situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17e étage, Montréal H2L 4L8, pour :

Appel d'offres : VMP-12-014 Reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Beaudry, du boulevard René-Lévesque à la rue Sainte-Catherine

Date d'ouverture : 29 mars 2012

Dépôt de garantie : 10 % de cautionnement

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 14 mars 2012 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec des représentants par téléphone au 1-866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Renseignements : Mihoub Azzouz – mihoubazzouz@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cette fin par l'arrondissement de Ville-Marie et placée dans une enveloppe cachetée portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Ville-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 14 mars 2012

France Labrecque
Secrétaire d'arrondissement substitut

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :
Date **le lundi 19 mars 2012, à 14 h**
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Veuillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant la reprise de la séance à 19 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 14 mars 2012

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
1.m-N.Y. Rangers	69	95
2.m-Boston	69	83
3.m-Floride	69	79
4.Pittsburgh	68	89
5.Philadelphie	69	87
6.New Jersey	70	85
7.Ottawa	70	81
8.Washington	70	78
9.Buffalo	70	74
10.Winnipeg	69	72
11.Tampa Bay	69	71
12.Toronto	70	68
13.Caroline	70	67
14.N.Y.Islanders	70	67
15.Montréal	**70**	**65**

m - meneur de section

Hier

Floride 5 Toronto 2
Tampa Bay 6 Boston 1
N.Y. Rangers 4 Caroline 2
Philadelphie 3 New Jersey 0
Washington 5 N.Y. Islanders 4 (F)
Dallas 1 Minnesota 0
Chicago 4 St. Louis 3 (F)
San Jose à Calgary
Detroit à Los Angeles

Aujourd'hui

Colorado à Buffalo, 19h30
Ottawa à Montréal, 19h30
Dallas à Winnipeg, 20h30
Columbus à Edmonton, 22h
Phoenix à Vancouver, 22h
Detroit à Anaheim, 22h

Demain

Colorado au New Jersey, 19h
Philadelphie à N.Y. Islanders, 19h
Pittsburgh à N.Y. Rangers, 19h
St. Louis en Caroline, 19h
Toronto à Tampa Bay, 19h30
Boston en Floride, 19h30
Phoenix à Calgary, 21h
Nashville à San Jose, 22h30

Le Canadien peut envisager de finir la saison sur une note positive

ROBERT LAFLAMME

La bonne récolte de cinq points au cours de son dernier périple et le retour au jeu d'Andrei Markov permettent au Canadien d'envisager la fin de saison sur une note positive.

Avec 12 matchs à disputer et 65 points à sa fiche, le Tricolore évitera fort probablement de connaître sa pire saison en 60 ans. En 2000-2001, la saison qui a marqué la fin du règne de Réjean Houle comme directeur général, l'équipe n'avait récolté que 70 points et c'était son plus bas total depuis les 65 points obtenus en 1950-1951 — à l'exception évidemment de la saison 1994-1995 écourtée par un conflit.

À deux reprises depuis ce temps, le CH a connu des saisons de 75 points. Sept autres fois, il n'a pas atteint le plateau des 80 points. Il a donc besoin de 15 points afin de ne pas tomber à court des 80 points pour la 10e fois en 60 ans.

Les joueurs sont revenus à Montréal le cœur un peu plus léger, lundi soir, après avoir connu un bon voyage de quatre matchs (2-1-1). Après avoir bénéficié d'une journée de congé hier, ils reprendront le collier aujourd'hui pour une séquence de trois rencontres en quatre jours.

Au programme: deux affrontements contre les Sénateurs d'Ottawa, à Montréal ce soir et à Ottawa vendredi, et le passage au Centre Bell des Islanders de New York, samedi.

Fait inusité, le Canadien retrouvera les Sénateurs une troisième fois en l'espace de 10 jours le vendredi 23 mars, à domicile, à la suite d'une autre visite à Buffalo, deux jours plus tôt.

Pour revenir à cette semaine, il sera intéressant de voir quelle utilisation fera l'entraîneur Randy Cunneyworth d'Andrei Markov. Ménagera-t-on son genou droit en n'ayant pas recours à ses services dans les trois matchs?

Le vétéran défenseur est revenu au jeu à Vancouver samedi, après une absence de plus de 16 mois, et il se tire bien d'affaire. Contre les Canucks, il a amassé une passe dans la victoire de 4-1 des siens. Lundi à Buffalo, il a été sur la patinoire pour les trois buts des Sabres, dans le revers de 3-2 en prolongation. Il était prévisible qu'il soit rouillé, et tout à fait normal. Il a par moments démontré qu'il n'avait rien perdu de sa touche pour la relance de l'attaque ainsi qu'en supériorité numérique.

On peut parler d'une course de tortues, mais ce n'est qu'une question de temps avant que le Canadien soit officiellement écarté de la lutte pour l'obtention d'une place en séries éliminatoires dans l'Association Est. Ce sera une première depuis la saison 2006-2007.

Quelques joueurs, comme Carey Price, P. K. Subban et même David Desharnais, pourraient recevoir une invitation afin de faire partie de l'équipe canadienne qui va prendre part aux Championnats du monde en Finlande, en mai.

Kevin Lowe, des Oilers d'Edmonton, a été nommé directeur général de l'équipe canadienne, la semaine dernière. Il est secondé par Dave Nonis, des Canucks de Vancouver, Peter Chiarelli, des Bruins de Boston, et Brad Pascall, de Hockey Canada. Steve Yzerman, du Lightning de Tampa Bay, fait aussi partie du groupe de décideurs.

Max Pacioretty et Erik Cole pourraient être invités par l'équipe américaine, Raphaël Diaz et Yannick Weber par l'équipe nationale suisse, Tomas Plekanec par l'équipe tchèque et Peter Budaj par l'équipe slovaque. On verra bien si l'équipe russe fera appel à Markov et à Alexei Emelin.

La Presse canadienne

L'Impact se prépare pour un match historique

BILL BEACON

Matteo Ferrari préférerait parler de la foule record attendue lors du match d'ouverture local de l'Impact de Montréal plutôt que de la première rencontre de l'équipe dans la Major League Soccer à Vancouver.

Après avoir perdu 2-0 contre les Whitecaps, entre autres en raison d'une bévue du vétéran défenseur, l'Impact se prépare maintenant à affronter le Fire de Chicago samedi, lors du premier match à domicile de l'équipe en MLS.

«Nous savons que l'ambiance sera excellente, qu'il y aura beaucoup de partisans, a déclaré Ferrari hier. *Nous sommes heureux, car nous aurons besoin des amateurs en tant que, comme on dit en Italie, 12e homme sur le terrain.»*

L'Impact a annoncé cette semaine que 46 500 billets avaient été vendus jusqu'à maintenant et que 2000 sièges avaient été ajoutés afin d'augmenter la capacité limite du Stade olympique à plus de 58 500 sièges. L'équipe souhaite éclipser la marque locale de 58 542 spectateurs établie en 1981 lors d'un match de la Ligue de soccer nord-américaine entre le Manic de Montréal et le Sting de Chicago.

La surface artificielle devrait être installée à temps pour l'entraînement devant public de demain soir, alors que plusieurs milliers de spectateurs sont attendus.

L'Impact devrait faire le plein d'énergie positive cette semaine, ce qui devrait aider l'entraîneur Jesse Marsch à faire comprendre à sa troupe qu'il faut oublier le match à Vancouver et regarder vers l'avenir.



BEN NELMS REUTERS

Matteo Ferrari, de l'Impact (devant) lors d'un jeu aux côtés d'Alain Rochat, des Whitecaps, dimanche dernier à Vancouver.

Il s'agissait d'un premier match dans la MLS pour plusieurs joueurs, dont Ferrari, un ancien défenseur avec l'Inter Milan qui a passé les deux dernières saisons avec une des meilleures équipes de la ligue de Turquie, le Besiktas.

«J'ai aimé l'atmosphère à Vancouver, a-t-il dit. *Mais quand tu perds, tu n'es jamais heureux. Nous pouvons faire mieux. Après le premier but, nous avons continué d'exécuter des jeux, de tenter de trouver des ouvertures et nous avons fait du bon travail. Nous avons commis quelques erreurs et avons échappé deux buts. Mais c'était le premier match.»*

Marsch a noté qu'il pensait effectuer des changements à son onze de départ, mais puisqu'il est à la recherche de constance, il ne devrait pas y en avoir plusieurs. Certains partisans et membres des médias aimeraient bien voir l'attaquant Eduardo Sebrango amorcer la rencontre, mais le vétéran âgé de 38 ans n'est pas au sommet de sa forme. Il n'a pas fait partie du groupe de 18 joueurs qui ont fait le voyage à Vancouver.

Hier, il a fait partie d'un groupe de quelques joueurs qui ont quitté l'entraînement un peu plus tôt en raison de blessures mineures. Marsch et deux de ses adjoints ont même revêtu des maillots afin d'aider lors de quelques exercices.

Marsch a déclaré que l'équipe, qui a véritablement été formée il y a seulement huit semaines lors du début de camp d'entraînement, n'est pas aussi mauvaise que le pointage de 2-0 à Vancouver l'a indiqué, tant à l'offensive qu'en défensive.

«Il n'y a pas de raison de paniquer, a-t-il noté. *Nous devons simplement peaufiner notre jeu.»*

«J'ai l'impression que notre jeu n'était pas à point. Peut-être en raison de la nervosité, peut-être parce que nous avons accordé un but tôt dans le match. C'était la première fois que nous disputions une rencontre avec un véritable enjeu. Nous avons fait de bonnes choses, mais il y a aussi des choses sur lesquelles nous devons travailler.»

La Presse canadienne

Réunion des directeurs généraux de la LNH

Le retour de Radulov suscite la controverse

CHRIS JOHNSTON

Boca Raton, Floride — L'hypothétique retour d'Alexander Radulov dans la LNH cause presque autant de controverse que son départ fracassant.

Tandis que les directeurs généraux de la LNH se rencontrent dans le cadre de leur réunion annuelle du mois de mars, presque toute l'attention s'est jetée sur la décision de la ligue de permettre à l'attaquant russe âgé de 25 ans d'effectuer un retour avec les Predators de Nashville sans d'abord passer par le ballottage.

La décision a été rendue en partenariat avec l'Association des joueurs de la LNH, puis transmise aux directeurs généraux par le commissaire adjoint Bill Daly. Certains étaient mécontents. *«Ce groupe ne devrait pas être surpris par cette annonce,* a dit Daly. *J'ai donné ce conseil sans arrêt et de façon respectueuse à chaque joueur qui décidait de rompre son contrat. Cependant, les gars dans cette salle sont compétitifs.»*

«En conséquence, je comprends complètement qu'ils puissent préférer que la décision soit différente.»

Radulov a claqué la porte des Predators en 2008 pour se joindre à la ligue russe KHL, même s'il lui restait un an à écouler à son contrat de recrue dans le circuit Bettman.

S'il revient à Nashville pour la dernière droite de la saison — le directeur général David Poile croit que c'est sur le point de se produire —, la dernière année de son contrat serait éliminée, ce qui lui permettrait de devenir joueur autonome avec compensation durant l'été.

«Les astres sont alignés, a confié Poile. *Les séries éliminatoires* [de la KHL] *sont terminées, les obstacles sont abattus. Il peut compléter l'année, obtenir son autonomie. Encore plus important, j'ai toujours senti qu'il reviendrait. Dès qu'il est parti, j'ai toujours senti qu'il effectuerait un retour dans la meilleure ligue au monde.»*

Radulov pourrait augmenter les chances des Predators d'accéder à la finale de la Coupe Stanley. Il avait marqué 26 buts à sa deuxième saison dans la LNH, avant d'être sacré joueur par excellence de la KHL à deux reprises en plus de représenter la Russie aux Jeux olympiques, lui permettant ainsi d'acquérir le titre de meilleur joueur à évoluer à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Avec moins d'un mois à disputer à la saison régulière, les équipes rivales des Predators ont reconnu être insatisfaites de la décision de la LNH d'ouvrir la porte à son retour. Le directeur général des Red Wings de Detroit, Ken Holland, dont l'équipe pourrait croiser le fer avec les Predators au premier tour éliminatoire, a refusé de commenter la situation.

Les autres ont accepté la décision, en grinçant toutefois des dents. *«Juste ou injuste, j'imagine qu'il faut vivre avec la décision»,* a dit le directeur général des Blues de St. Louis, Doug Armstrong, qui représente une autre équipe rivale des Predators dans la section centrale. *«Ils ont cru que c'était la bonne décision à prendre. Il est suspendu, mais ils vont lever sa suspension et lui permettre de jouer. On doit poursuivre notre route et l'accepter.»*

Hier, les directeurs généraux ont aussi décidé de progresser et ont recommandé l'adoption d'une nouvelle règle hybride relative aux dégagements refusés, bien que l'énoncé formel doive toujours être rédigé en bonne et due forme. Cela devrait être fait avant les réunions du comité de compétition de la LNH, en juin.

«Les dégagements refusés hybrides ne sont pas parfaits, a commenté le directeur général des Maple Leafs de Toronto, Brian Burke. *Ils ont connu des problèmes avec ce règlement dans la NCAA le week-end dernier. En conséquence, on doit raffiner sa déclinaison et l'instaurer. Mais j'estime que c'est important.»*

«Vous savez que ça fait longtemps que je milite pour cela. La nécessité de toucher à la rondelle pour officialiser un dégagement refusé place les défenseurs de notre ligue dans une position précaire, surtout pour un jeu qui n'accorde pas de chance de marquer. C'est donc un développement positif.»

La Presse canadienne

C'EST DU SPORT!

Grillades

C'a commencé hier soir avec quatre matchs préliminaires, et ça commence pour le vrai de vrai demain après-midi. Le tournoi de basketball universitaire de la NCAA, 68 équipes qui disputent 67 joutes, la folie de mars, le truc qui amène les salariés à perdre un temps épouvantable à essayer de prédire les résultats avec des conséquences extrêmement délétères pour les ailes de poulet, la productivité, l'économie de marché, l'estime de soi et l'avenir des États-Unis en tant que puissance démocratique mondiale.



JEAN DION

La chose s'avère si importante que le président Barack Obama soi-même en personne s'en mêle. On savait déjà qu'il remplissait annuellement sa grille de tournoi en présence d'une caméra, ce qui a incité ses adversaires à dire qu'il devrait s'occuper un peu plus de retirer l'État de plein d'affaires et un peu moins de ballon-panier, un divertissement pour l'essentiel frivole. Mais voici que, cette année, il innove: il vous invite carrément à vous rendre sur le site de sa campagne électorale situé dans les internets et à y remplir votre propre grille. Le prix à gagner? Rien pantoute, mais le président promet que votre nom sera publié si vous arrivez à faire mieux que lui dans «The Obama Bracket Challenge».

Accessoirement, vous pouvez aussi contribuer financièrement à sa campagne si la crise ne vous a pas jeté à la rue et si vous trouvez que Mitt Romney à la Maison-Blanche, c'est vraiment pas l'idée du siècle.

Le tournoi de la NCAA fournit par ailleurs l'occasion d'assister à de drôles de noms d'équipe et à se demander dans ses temps libres ce qu'ils peuvent diable signifier. Au cours des prochains jours, on verra ainsi à l'œuvre des Bonnies, des Billikens, des Shockers, des Hoyas, des Tar Heels, des Hoosiers, des Gaels, des Hilltoppers et des Aggies criants d'exotisme.

Et des heures de plaisir arithmétique attendent l'amateur, de même que le professionnel. Prenez par exemple Michael Weimerskirch, professeur de mathématiques à l'Augsburg College de Minneapolis: il a établi que le nombre possible de grilles différentes s'élevait à quelque 100 000 000 000 000 000 000 et que vous n'aurez probablement pas le temps de vous livrer à l'exercice complet avant la fin du monde. La grille parfaite? Vous avez plus de chances de gagner trois fois de suite à la loterie Powerball que d'en remplir une. (Mettons que Powerball est une sorte de 6/49, sauf qu'il s'agit d'un 5/59 avec un numéro complémentaire 1/35, c'est très compliqué, aussi en resterons-nous là pour le moment.)

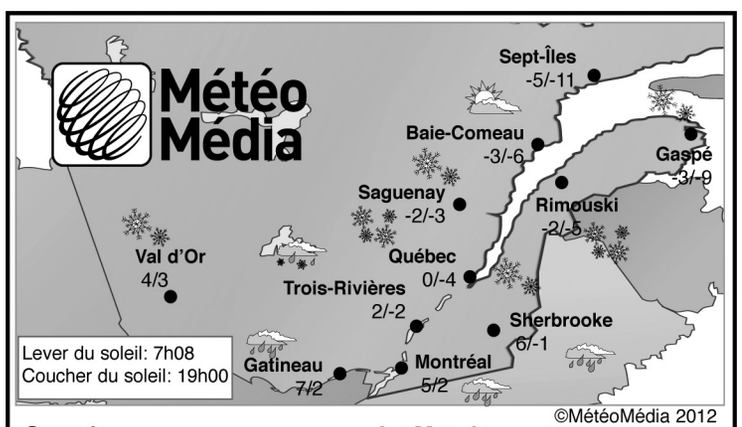
Mais si la fin du monde tarde et que vous décidez quand même de remplir toutes les grilles possibles, vous perdez quand même du temps précieux que vous pourriez consacrer à des tâches plus nobles, comme repasser des débarbouillettes, poser des châssis doubles, trier des élastiques ou militer en faveur d'un retour au régime seigneurial. Car le prof Weimerskirch a calculé que, si on mettait chaque grille sur une feuille de cartable distincte, il n'y aurait pas assez de place dans l'univers pour loger tout cela. *Dans l'univers*. Ça donne froid dans la région.

Kentucky part favori du tournoi. Personnellement, ma sympathie va à St. Bonaventure et à Detroit Mercy. Juste pour le nom.

EN BREF

Crosby sera de la formation demain

Pittsburgh — Sidney Crosby pourrait bien devenir le centre nº 3 le plus scruté de la LNH. Le joueur étoile mettra un terme à son deuxième arrêt forcé en raison des symptômes d'une commotion cérébrale, demain, quand les Penguins de Pittsburgh rendront visite aux Rangers de New York, au Madison Square Garden. Mais les Penguins surfent sur une série de neuf victoires sans l'ex-joueur par excellence du circuit Bettman et ont réduit l'avance des Rangers au sommet de l'Association Est de 10 à 4 points. Crosby a annoncé qu'il était prêt après l'entraînement d'hier. Le patineur âgé de 24 ans a reçu le feu vert des médecins pour reprendre l'entraînement avec contacts la semaine dernière. *«Je me sens bien,* a dit Crosby. *Le plan de match est de jouer jeudi.» – AP*



Canada	Auj.		Demain		Le Monde	Auj.		Demain	
Edmonton	Sol	4/-10	Sol	7/0	Londres	Var	13/5	Sol	15/7
Moncton	Ver	0/-3	Nei	-1/-4	Los Angeles	Sol	16/11	Sol	17/12
Saint-Jean	Plu	2/-3	Nei	1/-4	Mexico	Sol	22/9	Sol	22/10
Toronto	Sol	16/8	Ora	16/9	New York	Var	19/7	Sol	12/8
Vancouver	Plu	7/6	Plu	9/5	Paris	Sol	16/6	Sol	18/7
Winnipeg	Sol	9/-1	Var	10/4	Tokyo	Sol	8/4	Sol	9/4

Montréal

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
6 Averses, pdp 70%.	2 Ciel variable.	11/6 Ciel variable.	13/4 Averses, pdp 60%.	12/7 Ensoleillé

Québec

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
0 Faible neige, pdp 80%.	-4 Ciel variable.	5/-1 Ciel variable.	6/0 Faible pluie, pdp 90%.	8/2 Ensoleillé

Gatineau

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
7 Averses, pdp 60%.	2 Ciel variable.	12/8 Ciel variable.	14/3 Averses, pdp 40%.	14/6 Ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.
Météo Média

CULTURE

Patrick Watson et Seal s'ajoutent à la programmation du FIJM

Seal, Patrick Watson et Emir Kusturica font partie des artistes qui se produiront au 33e Festival international de jazz de Montréal cet été.

Parmi les noms qui ont été ajoutés à la programmation, on compte le chanteur Seal, qui montera sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier le 6 juillet. Il s'agira d'une première visite au Festival pour le chanteur britannique, qui offrira notamment des pièces de son plus récent album, *Soul 2*. Macy Gray assurera la première partie.

Le Montréalais Patrick Watson sera lui aussi à la salle Wilfrid-Pelletier, le 4 juillet, où il présentera son quatrième album, *Adventures in Your Own Backyard*.

Le cinéaste-acteur-musicien-compositeur-producteur serbe Emir Kusturica effectuera un retour à Montréal avec son No Smoking Orchestra le 5 juillet. Ce concert au Métropolis sera la seule escale nord-américaine de Kusturica cet été.

Par ailleurs, la chanteuse et pianiste Patricia Barber et le pianiste Kenny Werner seront en concert le 29 juin à la Maison symphonique. Timber Timbre sera au Théâtre Maisonneuve le 6 juillet et le spectacle *The Rat Pack Is Back!* sera présenté au même endroit le lendemain.

Les billets pour les différents spectacles seront mis en vente vendredi, à midi.

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Patrick Watson sera à la salle Wilfrid-Pelletier, le 4 juillet, où il présentera son quatrième album, *Adventures in Your Own Backyard*.



VINCENT CHAMPOUX

Une œuvre exigeante, qui commande une hauteur d'interprétation à la limite de la démesure et une direction qui, en contrepartie, impose sa mesure. Et c'est bien ce que livre cette magistrale distribution.

THÉÂTRE

Kabuki de chair

MADAME DE SADE
Texte: Yukio Mishima.
Traduction: André Pieyre de Mandiargues.
Mise en scène: Martine Beaulne.
Avec Lise Castonguay, Lorraine Côté, Éva Daigle, Sophie Dion, Marie-Hélène Lalande, Andrée Samson. Une production du Théâtre du Trident, présentée au Trident jusqu'au 31 mars.

SYLVIE NICOLAS

Québec — La plume de Yukio Mishima ne trempe pas dans les eaux délicates de la fleur d'oranger ou dans les eaux stagnantes de la culpabilité. Son écriture emprunte à l'architecture des cathédrales la noblesse des matériaux et fait de cette *Madame de Sade*, à l'affiche au Trident, une œuvre charnelle, philosophique, esthétique, sociale et politique.

La pièce recoupe la tentative de Sade d'échapper à sa mise sous écrous (1772), son emprisonnement à la Bastille (1778) et sa libération, qui coïncide avec la Révolution française (1789). Mais le tour de force de Mishima est d'avoir mis en abîme le marquis pour nous livrer six personnages de femmes qui sont, chacune à leur façon, de terrifiantes icônes d'assujettissement et d'émancipation. Une œuvre exigeante, qui commande une hauteur d'interprétation à la limite de la démesure et une direction qui, en contrepartie, impose sa mesure. Et c'est bien ce que livre cette magistrale distribution, ce qui caractérise sa mise en scène rigoureuse, ce qui se déploie dans l'espace scénographique et sa mise en lumière.

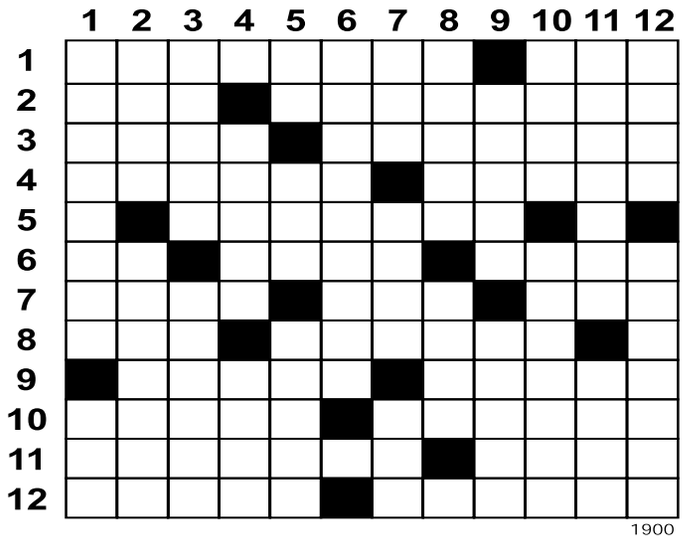
Les personnages de Mishima sont complexes et le rendu de *Madame de Sade* exige de solides épaules. Nul doute ici: Lorraine Côté (mère de la marquise), Éva Daigle (marquise de Sade), Lise Castonguay (comtesse de Saint-Fond) et Sophie Dion (sœur cadette de la marquise) conjuguent talent, fougue et fulgurance. Quant à Marie-Hélène Lalande (baronne de Simiane) et Andrée Samson (femme de chambre), elles offrent, en contrepoint, avec tout autant de talent, sobriété et dignité.

L'indéniable qualité de cette production s'exprime aussi dans sa ligne esthétique, la sobriété de l'espace, les paravents à glissière, ses costumes, ses coiffures, ses maquillages et ses éclairages, et dans la mise en place des comédiennes, qui semble reproduire tantôt la posture des personnages des estampes japonaises classiques, tantôt celle caractéristique de son art érotique. La mise en scène que signe Martine Beaulne rejoint, en ce sens, ce texte-cathédrale et en libère les forces.

À la limite du kabuki et du cérémonial de l'opéra, cette *Madame de Sade* de Mishima n'a rien de passéiste. Le marquis dont il s'inspire a laissé ses traces indélébiles, pas seulement dans le qualificatif qui l'emporte sur les sens, mais dans ce pouvoir qu'il avait de transformer en profondeur les cœurs, les corps et les esprits, de faire de toutes les zones d'ombre un champ de labours propice à l'écriture et à l'interprétation.

Collaboratrice du Devoir

MOTS CROISÉS



1900

HORIZONTALEMENT

1. Ensemble de troupes - Point cardinal.
2. Sans diversité - Sortilège.
3. Au nord-est de la Sicile - Militaire.
4. Apporter une solution - On s'y affronte.
5. Déshonoré.
6. S'oppose à ici - Parcouru de nouveau - Exécutés.
7. Dévorées - Le moi - Prairie permanente.
8. Rudiment d'un art - Policiers.
9. Élève - Parler très fort.
10. Monté - Effective.
11. Elle bêle - Unité de mesure.
12. Plante grimpante - Apportée.

VERTICALEMENT

1. Guerre de harcèlement - Effet comique.
2. Pilier - Hôtel à la campagne.
3. Lieux de combats - Moniteurs.
4. À ce moment-là - Compositeur américain.
5. Variante du préfixe in - Obtenue - Léger.
6. Profanation.
7. C'est une ovation - Discipline olympique - Partie d'une poulie.
8. Dans l'Himalaya - Panthère des neiges.
9. Étendue d'arbres - Cessez-le-feu.
10. Sa capitale est Dublin - Lettre grecque.
11. Prononcer en détachant les syllabes - Pronom personnel.
12. Elle a un écran - Mystérieuse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	R	O	U	T	E	■	P	I	E	D
2	E	P	A	R	S	■	C	H	A	N	C	E
3	B	I	B	I	■	B	L	A	N	C	H	E
4	A	■	B	E	D	E	A	U	■	I	O	S
5	C	R	I	N	■	G	I	T	E	S	■	S
6	L	E	N	T	E	U	R	■	S	I	S	E
7	E	N	■	A	L	I	■	S	T	O	P	■
8	■	D	E	T	E	N	T	E	■	N	O	N
9	S	■	L	I	I	■	U	S	A	■	L	A
10	C	O	L	O	S	S	E	■	L	O	I	R
11	A	V	E	N	■	E	R	A	F	L	E	R
12	T	E	S	S	O	N	■	C	A	P	R	E

1899

SOLUTION DU DERNIER

Qui gravira les marches du 65e Festival de Cannes?

ODILE TREMBLAY

Pendant que les programmateurs du chic Festival de Cannes concoctent leur menu du mois de mai pour leur 65e édition, des noms sortent du chapeau, dont des Québécois et des Canadiens. Plusieurs habitués et ténors seraient de la fête en cette cuvée faste, mais les titres de la sélection officielle ne seront dévoilés que le 17 avril.

Du Québec, Xavier Dolan est fortement pressenti en compétition pour son film *Laurence Anyways*, qui met en scène Melvil Poupaud, Suzanne Clément et Nathalie Baye. Cette histoire d'amour sur fond de transsexualité, coproduite en France, sortira en mai au Québec.

Le Torontois David Cronenberg sera de la course avec *Cosmopolis*, une adaptation du roman de Don DeLillo où un homme se voit projeté dans le passé. Dans sa grosse production internationale se bousculent Robert Pattinson, Paul Giamatti, Juliette Binoche, Mathieu Amalric, Jay Baruchel, Sarah Gadon.

Autre certitude en compétition: *On the Road*, adapté du roman-culte de la Beat Generation de Jack Kerouac et porté à l'écran par le Brésilien Walter Salles (*Centro do Brasil*, *Carnets de voyage*). Sam Riley, Garret Hedlund, Kristen Stewart, Viggo Mortensen, Kirsten Dunst, Terrence Howard et Amy Adams sont du *road movie*. Tourné en partie à Montréal, d'où vient la mère de l'écrivain, le film met aussi en scène des interprètes québécois, dont Marie-Ginette Guay qui jouera la mère de Kerouac.

L'Américain surdoué Terrence Malick, palmé d'or l'an dernier avec *The Tree of Life*, aura-t-il fini de fignoler son drame romantique *The Burial* avec Ben Affleck, Rachel McAdams, Javier Bardem, Rachel Weisz et Jessica Chastain? Tous l'espèrent sur la Croisette.

Amour, de l'Autrichien Michael Haneke (palmé d'or pour *Un ruban blanc*), mettant en scène deux musiciens octogénaires (Jean-Louis Trintignant et Emmanuelle Riva) et leur fille (Isabelle Huppert) dans une histoire de maladie et de dévouement, est une valeur sûre. Son compatriote Ulrich Seidl pourrait revenir aussi avec *Paradies* sur un trio de femmes.

L'Iranien Abbas Kiarostami, palmé d'or avec *Le goût de la cerise*, devrait être au poste avec *The End*, tourné au Japon. Le Britannique Ken Loach (Palme d'or pour *The Wind that Shakes the Barley*) est attendu en mode plus léger avec *The Angel's Share*, l'histoire d'un jeune voyou recyclé dans la dégustation de whisky.

Le Roumain Cristian Mungiu, autre palmé d'or avec *4 mois, 3 semaines, 2 jours*, devrait concourir avec *Beyond the Hils*. Le centenaire portugais Manoel de Oliveira a un nouveau film dans sa manche, *Gebo et l'ombre*, à caser quelque part. On espère le retour du Mexicain Carlos Reygadas. Après son magnifique *Lumière silencieuse*, il signe cette fois *Post Tenebras Lux*.

Dark Shadows de Tim Burton, avec Johnny Depp, Helena Bonham Carter et Michelle Pfeiffer, une histoire de vampire, devrait être projeté à tout le moins hors concours. Des États-Unis aussi, on attend *The Master* de Paul Thomas Anderson (*Magnolia*, *There Will Be Blood*), sur le gourou d'une secte, avec Joaquin Phoenix et Philip Seymour Hoffman. Au menu peut-être: *Meanwhile* de Hal Hartley, *The We and the I* de Michel Gondry.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Xavier Dolan

Plusieurs films français se font concurrence. Est à peu près certain d'y être: *Un goût de rouille et d'os* de Jacques Audiard (*Un prophète*). Adapté d'un roman du Canadien Craig Davidson, avec à l'écran le Belge Matthias Schoenaerts et Marion Cotillard, on y rencontre deux marginaux en lutte contre leurs démons intérieurs. Olivier Assayas et *Après mai*, regard sur la jeunesse post-soixante-huitarde, est un candidat solide. Tout comme *La religieuse*, d'après Diderot, par Guillaume Nicloux, avec Isabelle Huppert et Louise Bourgoin. Autres titres pressentis dans une section ou l'autre: *Quelques heures de printemps* de Stéphane Brizé (avec Vincent Lindon et Hélène Vincent), *Holly Motors* de Leos Carax avec son acteur fétiche, Denis Lavant, *Dans la maison* de François Ozon, avec Fabrice Luchini, Kristin-Scott Thomas, Emmanuelle Seigner, *Main dans la main* de Valérie Donzelli.

L'Italie sera sans doute représentée par Matteo Garrone (derrière *Gomorra*) avec *Big House*, sur la téléréalité. La Belgique, avec *Aimer à perdre la raison* de Joachim Lafosse (Gérard Depardieu, Tahar Rahim, Émilie Dequenne). Du Sénégal, *La pirogue* de Moussa Touré permettrait à Cannes de renouer avec l'Afrique noire.

Le maître de Hong Kong, Wong Kar-waï (*In the Mood for Love*), pourrait revenir avec *The Grandmasters,* œuvre sur les arts martiaux. Ainsi que le Coréen Hong Sang-soo, avec *In Another Country* (Isabelle Huppert est de la distribution). D'Iran, *Rhinos Season* de Bahman Ghobadi, donnant la vedette à Monica Bellucci, est pressenti, tout comme le biopic *Mishima,* du Japonais Koji Wakamatsu.

Hors compétition, on devrait voir le dernier Woody Allen, *Nero Fiddled*, tourné à Rome avec Roberto Benigni, Penélope Cruz et Alec Baldwin, à moins qu'il ne se laisse débaucher pour ce film italien par la Mostra de Venise.

Le Devoir

EN BREF

Conférence de l'historien Marcel Tessier

L'historien Marcel Tessier sera en conférence à la librairie Monet ce dimanche 18 mars. Il survolera 400 ans d'histoire, s'attachant en chemin à certains personnages qui ont forgé le continent, comme Marguerite Bourgeoys, Louis-Hippolyte La Fontaine et Wilfrid Laurier. Cette conférence s'inscrit autour de la sortie du plus récent livre de l'auteur, *Marcel Tessier raconte notre histoire* (éditions de L'Homme). Les détails de la rencontre se trouvent sur *www.librairiemonet.com*. – *Le Devoir*

Revoir des quartiers disparus

La remarquable exposition-documentaire sur les quartiers disparus de la métropole se poursuivra jusqu'à l'automne au Centre d'histoire de Montréal. Cette exposition reconstitue par des témoignages et des documents, dont une extraordinaire collection de photographies de la ville, l'univers de trois quartiers tombés sous les pics des démolisseurs dans l'après-guerre: le Faubourg à m'lasse, le Red Light et Goose Village. Ces quartiers et d'une certaine façon leurs habitants avaient été condamnés au nom d'une vision moderniste de la ville. En deux décennies, des rues, des églises, des écoles, des commerces et des maisons disparurent à jamais. La qualité des documents présentés explique peut-être que le musée municipal a connu une hausse de fréquentation de 20 % depuis le début de cette exposition. Une autre exposition, consacrée à l'immigration à Montréal, vient par ailleurs d'être inaugurée à l'étage supérieur du Centre d'histoire, situé au 335, place d'Youville. – *Le Devoir*

Marie-Lou en France aussi!

On sait que le théâtre musical tiré des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay connaît beaucoup de succès à Paris, mais ce n'est pas la seule œuvre de notre dramaturge national à susciter des réactions enthousiastes dans la capitale française. Depuis le 2 février, en effet, le Théâtre Essaïon présente *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou* dans une adaptation et une mise en scène de Christian Bordeleau, un Québécois. Là aussi, les commentaires de la presse et du public sont dithyrambiques: on parle de Tremblay comme du *«Balzac du XXe siècle»*, d'un *«remarquable moment de théâtre»* ou encore d'un *«grand coup de poing à la figure»*. Si jamais vous passez dans la Ville lumière, sachez que le spectacle est à l'affiche les jeudis, vendredis et samedis à 21h30, jusqu'au 7 avril. – *Le Devoir*

CULTURE

PROGRAMMATION

Le fruit mûr de Danse Danse

FRÉDÉRIQUE DOYON

«*Mission accomplie*», a lâché hier en conférence de presse Pierre Desmarais, codirecteur de Danse Danse. Le rêve formulé en 1998 d'offrir la danse contemporaine sur un grand plateau d'argent au public montréalais est plus que réalisé. Danse Danse en cueille le fruit mûr pour ses 15 ans en proposant 12 spectacles l'an prochain, la saison la plus ambitieuse de son histoire.

«Avec cette saison, on a le sentiment que le projet artistique est en train d'éclore, a précisé l'autre codirectrice, Clothilde Cardinal. *C'est-à-dire une saison internationale, des créations québécoises, mais aussi de l'étranger, le soutien à la création, les résidences, les coproductions, l'appui financier concret aux œuvres de la relève.»*

L'atmosphère de fête se reflète dans la programmation, qui démarre avec le triple programme des 40 ans de BJM Danse: *Closer* de Benjamin Millepied, *Fuel* de Cayetano Soto et une création de Barak Marshall. En mars, Margie Gillis célébrera ses 30 ans de carrière avec le trio *The Light Between*.

Quelques nouveaux venus arborent un visage familier. La Canadienne Aszure Barton, vue chez BJM Danse en 2008, revient avec sa propre compagnie basée à New York présenter *Busk* et une création fraîche, *Project XII*. La troupe norvégienne Carte Blanche propose *Corps de walk* de Garon Bachar et Sharon Eyal, chorégraphe israélienne qui signait *Bertolina* pour la Batsheva Dance Company en 2007.

Une filière israélienne se profile: outre Eyal et Marshall, on salue le retour du tonitruant Hofesh Shechter, avec *Political Mother*, pièce *«coup-de-poing»* pour dix danseurs et sept musiciens.

Accueilli en solo à guichet fermé à la Cinquième Salle cette année, José Navas accède au Théâtre Maisonneuve avec sa pièce de groupe *Diptych* sur la musique de Bach. La grande dame du flamenco Maria Pages viendra aussi présenter *Autorretrato*, pièce très personnelle, introspective, créée à l'instigation de Mikhaïl Baryshnikov.

De nouvelles voix et l'essentiel de la création québécoise se relaieront sur la scène de la Cinquième Salle, qui permet d'élargir le spectre des styles. Le doublé des Néerlandais T.r.a.s.h., *Enchanted Room* et *T†Bernadette* , annonce des performances extrêmes et décapantes. En marge des troupes officielles de Pékin, le Tao Dance Theater mêle danse formelle et arts martiaux dans *2* et *4*, en cours de création.

D'ici, on attend le nouvel opus déjanté signé Frédérick Gravel, entre danse, performance et concert rock. La troupe de flamenco contemporain La Otra Orilla y offrira aussi sa nouvelle pièce en janvier. Et c'est un tandem entre Sinha Danse et l'ensemble Constantinople, *Sunya*, qui fermera la marche en avril.

À ce point, Danse Danse aura accueilli 109 compagnies, dont 44 québécoises, devant plus de 250 000 spectateurs.

Le Devoir

Pas de cérémonie en Iran pour Asghar Farhadi

Le cinéaste iranien oscarisé pour son merveilleux film *Une séparation*, Asghar Farhadi, n'a pas eu droit au tapis rouge en revenant au foyer. Une cérémonie prévue pour célébrer sa statuette du meilleur film en langue étrangère, premier Oscar pour le pays, a été annulée. Le Centre pour les réalisateurs et le Conseil suprême pour les cinéastes iraniens ont précisé ne pas pouvoir organiser cette cérémonie. Celle-ci fut annulée par les autorités iraniennes, sans explications.



Asghar Farhadi

Même si l'État iranien avait soutenu *Une séparation* dans la foulée de son succès en Iran (primé et immense succès de salle) et à l'étranger (Ours d'or à Berlin), son tournage avait été bloqué quelques jours, quand Farhadi soutint Jafar Panahi et les autres cinéastes iraniens emprisonnés, maintenus à résidence ou bâillonnés.

Farhadi prépare un tournage en France en brossant une histoire sur la diaspora iranienne. À Hollywood, il avait dédié son trophée *«au peuple iranien qui respecte toutes les cultures et civilisations et méprise l'hostilité et la rancœur»*.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

Entrevue avec Sophie Cadieux et Ian Gailer

Regards croisés sur Regard sur le court métrage au Saguenay

C'est sur le thème de la mutation que se déroulera, du 14 au 18 mars, le 16e festival Regard sur le court métrage au Saguenay, une édition que l'on veut ouverte sur le monde, capable d'adaptation aux nouvelles technologies, bref, prompte à la mutation.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Il y a 16 ans, Regard sur le court métrage au Saguenay s'amenait dans le paysage festivalier québécois, un paysage chargé, faut-il préciser. Jouant autant d'habileté que de ténacité, la manifestation cinématographique prouva sa pertinence et, aujourd'hui, sa disparition susciterait la consternation. Voilà la marque d'un événement incontournable.

Directeur général depuis six ans, Ian Gailer précise: *«On s'est construit de façon soutenue, mais très prudente. L'équilibre financier est une préoccupation récurrente et la pérennité de Regard tient en partie à une gestion avisée. On n'a jamais cherché à être trop gourmands.»*

Étape par étape, l'approche modeste a porté ses fruits. En repérage au prestigieux Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, par exemple, une invitation lancée à un cinéaste afin qu'il vienne présenter son film à Regard sur le court métrage au Saguenay se passe désormais de présentations. *«On travaille depuis cinq ans à l'internationalisation de notre festival. D'ailleurs, le thème de la mutation, ce n'est pas dans le sens de mutant. Ça évoque plutôt la capacité d'adaptation qui fait en sorte qu'on dure»*, précise Ian Gailer qui, à 31 ans, n'en a pas moins les idées claires et la vision limpide.

Muse et chantre

L'actrice Sophie Cadieux prête sa beauté mutine à l'affiche de cette 16e mouture dont elle est également la porte-parole, une figure de proue pimpante s'il en est. *«La première fois que je suis allée à Regard sur le court, c'était en 2001. Depuis, il a souvent été question que je m'implique à titre de porte-parole, mais mes engagements au théâtre m'en empêchaient toujours. Je suis vraiment contente que ça fonctionne cette année»*, assure-t-elle. On la croit volontiers, d'autant plus qu'on l'a vue et qu'on continue de la voir dans de nombreux courts métrages, un format qui lui plaît manifestement. À Regard, elle apparaîtra d'ailleurs dans *Les bons termes selon Dewey* ainsi que dans *La fleur de peau*.



REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE AU SAGUENAY

Le directeur général de Regard sur le court métrage au Saguenay, Ian Gailer

«Le court métrage permet de raconter une histoire complète en très peu de temps, rappelle la comédienne. *L'approche narrative n'est pas la même. Surtout, le court favorise l'éclosion d'une foule d'univers singuliers. On y expérimente plus volontiers, car dans bien des cas on tourne à l'arraché et, n'ayant rien à perdre, on essaie des choses. Sur le plan technique, la direction photo et la direction artistique sont souvent surprenantes, audacieuses.»*

Il s'agit là d'un enjeu crucial pour Regard sur le court métrage au Saguenay puisque, d'affirmer Ian Gailer, le festival se veut avant tout une vitrine pour des auteurs et pour leurs visions. *«C'est un festival de courts métrages fait par et pour des artistes»*, résume le directeur général. Ce dont on convient d'emblée en parcourant la programmation concoctée par l'indispensable Danny Lennon. Une programmation fort prometteuse, donc, et cosmopolite au-delà de toutes les espérances.

Regard sur le court métrage au Saguenay s'amorce aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à dimanche. Dès demain, *Le Devoir* sera à Chicoutimi, mais aussi à Jonquière, afin de couvrir l'événement.

Collaborateur du Devoir

THÉÂTRE

Tout est encore possible

DISSIDENTS
De: Philippe Ducros.
Mise en scène: Patrice Dubois.
Une production du Théâtre PAP, à l'Espace GO jusqu'au 31 mars.

PHILIPPE COUTURE

Philippe Ducros est un indigné. Ceux qui suivent son travail depuis ses débuts le savent. Ceux qui n'ont vu que sa pièce *L'affiche*, la plus aboutie et la plus emblématique de son engagement social, le savent aussi. *Dissidents* affiche la même colère et pose de graves questions, proposant toutefois une réflexion plus vaste et provoquant un grand vertige intellectuel, qu'il est passionnant de tenter de maîtriser.

Ducros a inventé un personnage à son image, un révolté qui aurait très bien pu naître de la plume d'Albert Camus. Il fait face, comme les jeunes révolutionnaires de la pièce *Les justes*, au caractère destructeur de sa propre révolte. En menant un juste combat contre une civilisation ultraconsommatrice qui détruit l'environnement et creuse les inégalités, il risque lui-même des dérapages violents qui pourraient anéantir une partie de l'humanité qu'il cherche à défendre. Plus nuancée que jamais, sa pièce agite finalement une grande question: comment agir pacifiquement pour contrer l'inévitable course à notre disparition?



YVES RENAUD

Le dissident est magnifiquement interprété par Patrice Dubois.

Ronald Wright, dans sa *Brève histoire du progrès* (dont Ducros s'inspire), donne une réponse claire à cette question. *«Nous avons*, écrit-il, *les outils et les moyens de partager les ressources, de nettoyer la pollution, de dispenser des soins élémentaires, de contrôler les naissances, d'établir des limites économiques alignées sur les limites naturelles, et nous devons faire ces choses maintenant pour assurer notre avenir.»*

Mais encore faut-il que les puissants de ce monde soient sensibilisés. C'est bien ce que tente de faire le dissident magnifiquement interprété par Patrice Dubois (qui signe aussi la mise en scène). Dans la cellule de prison où il subit des interrogatoires successifs, il évoque les raisons de sa colère, montrant bien que nos progrès et nos excès nous rendront responsables de la faillite de l'humanité.

Mais ce que ce personnage met aussi en lumière, c'est que la colère n'est plus un sentiment accepté dans une société où les progrès de la psychiatrie ont réussi à annihiler toute révolte en la traitant comme une maladie mentale. Pris en charge par un psychiatre qui veut démanteler sa psyché (Sébastien Dodge), le dissident plongera dans les bas-fonds de son âme et vivra de terribles doutes, sans jamais perdre espoir. Le décor, d'abord vide, témoignera ensuite de cet éclatement psychique en représentant un salon bourgeois dont les murs s'ornent de symboles de l'évolution humaine et témoignent de l'identité morcelée du dissident. La mise en scène, au diapason, distillera des ambiances de plus en plus cauchemardesques et dévoilera des airs de fin du monde qui ont un effet immédiat: nous donner envie de passer à l'action avant qu'il soit trop tard. Spectacle essentiel et dérangeant.

Collaborateur du Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Béatrice Picard , Manuel Hurtubise.		Les rescapés		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Les lionnes / Cynthia Marinelli , James Hyndman.		0h05 C'est ça la vie
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Réal Bossé	La poule aux oeufs d'or	Star Académie: La quotidienne	Destinées / L'engrenage		Dr House / Le cobaye		TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 Le Match	
TQ	Kaboum	Tactik	Famille moderne	Les Appendices	Voir		Les francs-tireurs		Robin des Bois / L'union fait la force		Génial! / Georges Laraque , MC Gilles.		0h05 Quest. Soc.
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Price Is Right: À vous de jouer		CSI: NY / Super héros		La Franchise / Isabelle Maréchal		Opération Séduction	Un gars le soir	Dumont	L'Instant Gagnant	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Artisans du changement		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champ	Journal FR	Science/ fiction	Humanima	Les bannis de l'école		La vallée des utopies		Les carnets du Bourlingueur		TV5 le journal	23h35 VICTOR (2009)	
D	C'est incroyable!		Enchères	Billy	Alaska: La ruée vers l'or		Convoi de l'extrême		Motards hors-la-loi		La révolution des inventions		CanalD.com
VIE	Décore ta vie	Idées-grandeur	BosseNoces	Laisse faire	Jo Frost / Jack et George		Dépendance	Dépendance	Décore ta vie	Design Inc.	Mariages sucrés		Mariage
MP	17h30 Palmarès		Ste-Catherine	M.Net	Kardashian	Kardashian	Danse ou crève!		Bienvenue à Jersey Shore		Club des BG	Club des BG	Ste-Catherine
MX	Génération 2000		Benezra reçoit		Les Judd		Génération 90 / 1990		Les 100		Benezra reçoit / Pierre Marcotte		Musimag
VRAK.TV	Teen Wolf / Le puma		70	Famille parfaite	Grenade?	Dans le trouble	Les frères Scott		MDR	Je t'ai eu!	Changement	Fan Club	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Johnny Test	L'intrépide	Skatoony	La Retenue	Passe/Casse	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Célibataire che.	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7 (D)		Hockey 360°	Hockey (D)	À communiquer				L'antichambre (D)		Sports 30	Canadiens express	
HISTORIA	Les civilisations disparues		America: une hist.		Kaamelott	Kaamelott	NCIS enquêtes / Retrouvailles		L'Epervier		Cash Cowboys		Xena guerrière
ARTV	Belles histoires	Belles histoires	Livraison	Rumeurs	Viens voir les comédiens		Blanche		La Liste / Patrice Robitaille		LA PARTY (1967) Peter Sellers.		
SERIES+	C.S.I: Les experts		C.S.I: Miami / Les infiltrés		Sophie Parker		Le Fou de l'hôtel		Hawaii 5-0 / Palekaiko		Rizzoli & Isles		Un, Dos, Tres
ZTELE	La porte des étoiles		Jobs de bras	Comment..fait	Torchwood / Le bout du tunnel		Primitif / La fin du monde		Les surhumains		Les stupéfiants		Comment..fait
C. SAVOIR	17h30 U. Bible	Encore plus	Mieux comprendre		Conférences du CORIM		Recherche	Québec1608	soirées des Grands		Rencontre	Enfants philo.	U. Bible
EVASION	Le globe painter / Brésil		Ushuaïa Nature Partie 1 de 2		Vu du ciel		Les maîtres de la survie		Seul contre la nature / Géorgie		Embarquement immédiat		Maîtres de la
TFO	Géant	Tam et Piko	RelieF		Le jeûne une nouvelle thérapie		LES TROIS SINGES (2008) Ahmet Rifat Sungar.				Le monde des couleurs		Ruby TFO
Cinépop	18h10 MEMPHIS BELLE (V.F.) (1990) Matthew Modine.				LA ROSE ET LA FLÈCHE (1975) Sean Connery.		21h50 UN HOMME D'EXCEPTION (2001) avec Jennifer Connelly, Russell Crowe.						Cinéma
SEcran	17h45 RIO (V.F.) (2011) Jesse Eisenberg.			UNE PURE AFFAIRE (2011) Francois Damiens.			JUSQU'À TOI (2009) Melanie Laurent.			22h25 LE SPA A REMONTER DANS LE TEMPS			Cinéma
Planète	Chronique d'Afrique		Planète Bac		En direct Tribunal Partie 1 de 5		Le Prince et son image		0,9 Ampere		Faites entrer l'accusé / Les amants maudits		
VOX	Sans filtre	Mise à jour	Place des Arts	Bonheur total		Star Académie	Juste pour rire	Au tour de l'histoire		Mise à jour	Les repères de Languirand		Mémoire P
CBC	17h00 News	Coronation St.	Coronation St.	Jeopardy!	Dragons' Den		Republic of Doyle		CBC News: The National		22h55 News /23h05 George S.		Coronation St.
CTV (Mont.)	CTV News		eTalk	The Big Bang	American Idol / Finalists Compete / Tommy Hilfiger				CSI: Crime Scene Investigation		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor: One World		Are You There	Hate Teen	Kitchen Nightmares / Leone's		News Final	E.T. Canada	0h05 ET
TVO	Wild Kratts	WordGirl	Superfish		The Agenda With Steve Paikin		Raw Opium: Pain		Edge of the World		The Agenda With Steve Paikin		Pain, Pleasure
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	TMZ	The Middle	Suburgatory	Modern Family	Happy Endings	Revenge for Real		ABC 22 News	23h35 News	Jimmy Kimmel
CBS	Channel 3 News		CBSNews	Ent. Tonight	Survivor: One World		Criminal Minds		CSI: Crime Scene Investigation		3 News	23h35 David Letterman	
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Whitney	Are You There	Law & Order: S.V.U.		Rock Center / David Cameron		News	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	American Idol / Finalists Compete / Tommy Hilfiger				Fox 44 News		The Office	Met-Mother	Family Guy
PBS (33)	PBS NewsHour		Tales/ North Country			Nature / Hummingbirds: Magic in the Air			Rock, Pop and Doo Wop				Hidden Europe
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Yanni: Live at El Morro			Riverdance: Live From Beijing				Charlie Rose	
CTV (Corn.)	CTV News		eTalk	The Big Bang	American Idol / Finalists Compete / Tommy Hilfiger				CSI: Crime Scene Investigation		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
A&E	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Dog the Bounty Hunter		Bounty Hunter / Tears for Fears		Bounty Hunter / Bounty Baby		Storage Wars
BRAVO	Criminal Minds / Lauren		Flashpoint / Thicker Than Blood		The Mentalist / Bleeding Heart		The Listener / Vanished		The Bridge / Painted Ladies		Flashpoint / Thicker Than Blood		The Mentalist
DISCOVERY	Cash Cab	How It's Made	Daily Planet / Gigantic Week		Gold Rush / Judgment Day		American Chopper:		Sons of Guns		Daily Planet / Gigantic Week		Sons of Guns
HISTORY	American Pickers / Motor City		Pawn Stars	Pawn Stars	Restoration	Restoration	IRT Deadliest Roads: Andes		Swamp People		Restoration	Restoration	Patton 360
SHOWCASE	NCIS: Los Angeles		THE HUNT FOR THE I-5 KILLER (2011) John Corbett.				King / Jamila Karan		Royal Pains		NCIS: Los Angeles		NCIS
TSN	SportsCentre		That's Hockey	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Canadiens de Montréal (D)					SportsCentre			NCAA Preview	Poker
03/14	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Amélie Gaudreau

UNE COMMUNAUTÉ TISSÉE SERRÉ

À première vue, ils semblent cousins avec les amish. Et pourtant, les huttérites, malgré leur rejet de la vie moderne et leurs communautés fermées au monde extérieur, font dans l'industrie agricole lucrative et utilisent des outils à la fine pointe de la technologie pour cultiver leurs terres. Ce documentaire français nous fait découvrir ce mouvement chrétien anabaptiste qui compte plus de 50 000 fidèles... dans l'Ouest canadien.
TV5, 21h

LES FRANCS-TIREURS «CHASSE ET PÊCHE»

La pêche aux poissons qu'on mange pas, celle de Sainte-Anne-de-la-Pérade: décryptage de ce phénomène hivernal. Mais avant, on nous convie à une rencontre avec le chef qui nous a emmenés à la chasse dans le cadre de son émission culinaire, Martin Picard, le propriétaire du fameux Pied de cochon.
Télé-Québec, 21h

AVANT (OU APRÈS) IL ÉTAIT UNE FOIS EN ANATOLIE

Le dernier film du cinéaste turc Nuri Bilge Ceylan a pris l'affiche vendredi dernier à Montréal. Si vous l'avez vu ou que vous voulez découvrir l'auteur avant d'y aller, voici une chance de découvrir un de ses films précédents, *Les trois singes*, une histoire de famille dont l'attitude s'inspire des fameux «singes de la sagesse».
TFO, 21h

30e FIFA 15–25 mars 2012 Montréal
Festival International du Film sur l'Art
LE DEVOIR

CULTURE

DanSeCité 30 ans
SÉVERINE LOMBARDO
Petites Pièces de Poche : GRANDEUR NATURE
7 AU 10 ET 14 AU 17 MARS USINE C 514.521.4493



MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY LE DEVOIR

Art actuel 2-22, dont les façades à parois vitrées s'élèvent à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, accueillera la toute première œuvre d'art performatif publique, réalisée à l'issue d'un concours lancé hier.

Un nouveau pôle d'art actuel au centre-ville de Montréal

Une toute première œuvre d'art performatif occupera les vitrines du 2-22

ISABELLE PARÉ

Au cœur du Quartier des spectacles, un nouveau pôle culturel, intitulé Art actuel 2-22, sera inauguré vendredi. Déployé sur deux étages et quelque 4500 pieds carrés, le nouvel antre entièrement consacré à l'art contemporain et aux pratiques émergentes déploiera salles d'exposition, salles de documentation, librairie ainsi que la toute première œuvre d'art performatif publique, intégrée à même la façade du nouvel édifice culturel 2-22.

Art actuel 2-22 est né de l'initiative conjointe de la galerie Vox, de l'organisme Artexte — qui regroupe le plus important fonds documentaire dédié à l'art actuel au Canada — et du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), maintenant réunis sous un seul toit rue Sainte-Catherine, au plus grand bonheur des amateurs d'art actuel.

«C'est une nouvelle façon de s'afficher comme destination culturelle au centre-ville et d'offrir quelque chose de complémentaire à l'offre culturelle du Quartier des spectacles», a expliqué hier Marie-Josée Jean, directrice générale de la galerie Vox, dédiée aux arts de l'image et de la vidéo.

Ce nouveau lieu culturel, dont les façades à parois vitrées s'élèvent à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, accueillera en sus la toute première œuvre d'art performatif publique, réalisée à l'issue d'un concours lancé dans le cadre du Programme d'intégration des arts à l'architecture. Selon Richard Saint-Pierre, responsable de l'application de ce programme au ministère de la Culture, c'est la première fois que le ministère invitera des artistes à prévoir une présence en action dans leurs œuvres. *«On ne peut pas présumer de quelle façon cela va se dérouler, cela dépendra des propositions. Ce sera de l'art éphémère, dont la pérennité sera assurée par une captation sur vidéo»*, a-t-il dit.

Lancé hier, le concours attribuera 118 000 $ à un ou des artistes pour assurer une performance dans les vitrines du bâtiment, durant une période de cinq ans. La prestation pourra prendre diverses formes et être présentée à divers moments. En fait, le concours, ouvert jusqu'au 13 avril 2012, laisse place à toutes les possibilités. *«On a inclus la performance dans l'idée d'intégrer l'art à l'architecture, car ce sera un clin d'œil au quartier et à l'art du spectacle»*, a expliqué hier Sylvie Gilbert, directrice d'Artexte, dont l'organisme présentera aussi des expositions orientées sur les publications liées à l'art actuel.

L'art au bout des doigts

La nouvelle destination d'art actuel a de plus lancé hier une application mobile, Art actuel centre-ville, qui permettra aux utilisateurs de téléphones intelligents d'avoir accès à l'art contemporain du bout des doigts. L'outil permet d'obtenir en un clin d'œil tous les calendriers des expositions, vernissages, conférences et événements spéciaux liés à l'art actuel de 25 lieux de diffusion de l'art actuel au centre-ville de Montréal. *«Les gens pourront créer leurs propres programmes ou leurs itinéraires d'art actuel, et même les partager à travers les réseaux sociaux»*, a expliqué hier Gwenaël Le Bodic, président de Greencopper, la compagnie qui a développé Art actuel centre-ville.

L'application déploie même des fiches historiques sur des lieux iconiques du Quartier des spectacles qui ont marqué l'histoire de l'art au Québec, et un module de réalité augmentée permet de surimposer sur le viseur des photos d'époque aux lieux actuels. *«On veut ainsi profiter du passage du public, déjà intéressé à la culture, pour l'intéresser à l'art actuel grâce à cette application gratuite»*, a soutenu hier la directrice de Vox.

Pour inaugurer ses nouveaux locaux, Vox présente d'ailleurs, dès vendredi, l'exposition *Histoire de l'art*, où les œuvres de 16 artistes, dont une du pataphysicien Marcel Duchamp, posent un regard singulier et inattendu sur l'art et son histoire.

Le Devoir

Résidences d'artistes à la Place des Arts

CATHERINE LALONDE

Voilà un an que l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, au centre de la Place des Arts, accueille de courts spectacles offerts gratuitement aux passants. Pour souligner cet anniversaire se rajoute une résidence d'artiste. Créer au cœur même du Quartier des spectacles.

Remettre les arts sur la place. Telle est la mission de la directrice de la programmation de la Place des Arts (PDA), Sophie Labelle. Depuis un an, Mme Labelle a pu accueillir *«un nombre important d'artistes. Si on compte tous les musiciens qui composent les groupes, ils ont dû être 300 ou 400 à passer»*.

De courtes prestations, présentées tôt le matin, à l'apéro ou juste avant les spectacles en grande salle, composent cette programmation. *«Je suis étonnée de voir ce qui fonctionne*, reconnaît Sophie Labelle. *Dans notre série Amuse-gueules, qui présente les nouveaux talents, Ian Yaworski a fait tout un tabac avec son numéro de gigue contemporaine. Dans la même série, je reçois bientôt Héloïse, qui fait de l'équilibre sur sofa. J'aime ces petits univers poétiques de 20 minutes que les spectateurs de la salle Jean-Duceppe peuvent attraper avant d'aller voir leur show. La musique du monde et les groupes de jazz ont beaucoup de succès aussi.»*

Le défi? *«Faire cohabiter l'ensemble des activités de la Place des Arts. Il y a des gens qui viennent prendre un verre et veulent être tranquilles, d'autres qui sortent du métro et sont heureux de se faire happer pour une proposition artistique plus flyée.»*

Propositions audacieuses

La directrice de la programmation n'entend pas pour autant rester consensuelle dans ses choix: elle est prête à oser des propositions audacieuses. *«Dès qu'on parle d'art dans l'espace public, on sait qu'on demande aux artistes de prendre un risque. J'estime que nous autres aussi, comme diffuseurs, on doit être prêts à en prendre un. Les formes inusitées m'intéressent.»*

Pour ce premier anniversaire, la PDA inaugure ses résidences d'artistes. Les filles de Système Kangourou, qui travaillent à monter des tableaux vivants, bénéficieront ainsi d'une centaine d'heures de répétition en studio et de trois représentations dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. La mime et comédienne Francine Alepin bénéficie aussi d'un accueil similaire pour préparer ses *«infiltrations poétiques»*. On pourra voir le résultat dès aujourd'hui.

Le Devoir

■ Toute la programmation gratuite de la Place des Arts sur *www.laplacedesarts.com.*

MÉDIAS

Magazines: le grand recul se poursuit

STÉPHANE BAILLARGEON

Les tirages des magazines baissent. Encore. Le dernier portrait de groupe concernant les hebdomadaires et les mensuels du Canada témoigne d'un recul d'environ 5 % de la diffusion payée au cours des six derniers mois de 2011 par rapport à la même période en 2010. Le premier semestre de l'année dernière avait aussi enregistré une baisse, cette fois de 3,6 %.

Ces données actualisées sont fournies par l'Audit Bureau of Circulation (ABC), un organisme de surveillance du marché des médias imprimés. Les chiffres à jour, diffusés la semaine dernière, concernent 68 publications.

Dans sa propre étude publiée en novembre dernier, le Centre d'études sur les médias de l'Université Laval a montré qu'entre 2003 et 2010, la moyenne du recul du lectorat pour les magazines québécois dépasse le tiers (-36 %). Les 23 publications à l'examen totalisaient près de 20 millions de lecteurs combinés au premier compte et 12,6 millions au dernier. Sept publications ont par ailleurs disparu du portrait, dont *Madame* et la *Revue Commerce*.

La nouvelle régression documentée par ABC se confirme aussi au Québec francophone, où à peine le quart des quelque 38 publications comptabilisées voit augmenter son tirage. Pire encore: dans le groupe de tête, celui des publications à plus de 100 000 exemplaires, seul le magazine *L'actualité* monte un peu, avec un bond de 2,6 % de sa diffusion totale. Le magazine généraliste se distingue particulièrement par une augmentation de près de 50 % de ses ventes à l'unité (y compris en partenariat et en commandites).

D'autres progressent, mais très légèrement, dont *Elle Québec* (2,5 %), *Dernière heure* (1,7 %) et *Loulou* (2,1 %). La progression la plus spectaculaire favorise une nouvelle publication, *Moi & la cuisine* (+36 %). Il s'agit d'un rejeton de *Moi & cie* (+6 %), une publication féminine axée sur le bien-être et la santé.

Par contre, *Châtelaine* comprime sa diffusion de 3,1 %. Le *Reader's Digest* en français perd encore du terrain, cette fois près de 10 % de son tirage.

Il y a pire. Tous les titres «généralistes» avec une forte tendance «pipole» subissent une baisse marquée. *La Semaine* (-8 %), *Le lundi* (-16 %) et *7 jours* (-21,5 %). Les publications féminines piquent aussi du nez: *Clin d'œil* (-10 %), *Vita* (-15 %) et *Simplement Clodine* (-22 %). Les magazines de décoration baissent moins fortement: le tirage de *Décormag* recule de 2,5 %, et celui du *Chez soi* de 5 %.

Le plombage du secteur s'exprime aussi ainsi: neuf des dix magazines canadiens les plus importants du point de vue de la diffusion enregistrent une baisse. Seule la version anglaise de *Châtelaine* évite le rouge avec une hausse de 6,3 % de sa diffusion en kiosque et de 4,2 % de ses abonnements.

Le Devoir

art actuel 2–22
Le nouveau carrefour des arts visuels et médiatiques à Montréal!
Un projet regroupant Artexte, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec et VOX, centre de l'image contemporaine.
Soyez des nôtres pour l'inauguration officielle
16.03.2012—18H
Entrée libre
Faites courir la rumeur et venez accompagné!
Art actuel 2-22
2, rue Sainte-Catherine E.
Montréal, QC H2X 1K4
métro Saint-Laurent, autobus 55
Patrimoine canadien Canadian Heritage
Québec

Musique en tête
25 MARS
SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTRÉAL
GRAND CONCERT VENDREDI SAINT
BEETHOVEN – *Missa Solemnis*
Chantal Dionne (soprano), Johanne Patry (mezzo-soprano), Steeve Michaud (ténor), Marc Boucher (baryton);
Chœur universitaire de Lausanne/ Chœur de l'UQAM
Orchestre de la Société Philharmonique de Montréal
Direction MIKLÓS TAKÁCS
Vendredi saint, 6 avril 2012, 20 h
Église Saint-Jean-Baptiste,
309, rue Rachel Est H2W 1E5, métro Mont-Royal
40 $ - 55 $. Réseau Admission (514) 790-1245 et PDA (514) 842-2112
et à l'entrée de l'église, une heure avant le concert.
www.philharmontreal.com
6 AVRIL
COMPLET CONCERTS LMMC
MARC-ANDRÉ HAMELIN, piano
BERG, BRAHMS, DEBUSSY, HAMELIN
Dimanche le 25 mars 2012, à 15 h 30
Salle Pollack – 555, rue Sherbrooke Ouest
(514) 932-6796 • lmmc@qc.aibn.com • www.lmmc.ca
Billets: 35 $ / Étudiants (26 ans): 15 $

N'attendez pas!
Concerts de Pâques
Réservez dès maintenant votre espace publicitaire afin d'annoncer votre *concert de Pâques* dans notre calendrier
Musique en tête
publié tous les mercredis.
Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Isabelle Sanchez au 514.985.3454 ou isanchez@ledevoir.com